

Eglise de Corfélix (MH classé) : perceptions de la ZIP

FIG. 142 POINT DE VUE MH3 – DEPUIS L’ÉGLISE DE CORFÉLIX (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 4.5 km
- Enjeux du point de vue : église de Corfélix (MH classé) ; secteur habité
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception de l’édifice protégé : dos au photographe (hors cadrage de la photographie)
- Perception de la ZIP : masquée en totalité par des masses arborées (y compris en hiver)
- Mode de perception : statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : nul



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
[] Emplacement de la ZIP, masquée en totalité par l’horizon (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Eglise abbatiale d'Orbais (MH classé) : perceptions de la ZIP

FIG. 143 POINT DE VUE MH4 – DEPUIS LES COTEAUX DU SURMELIN À ORBAIS-L'ABBAYE (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 7.7 km
- Enjeux du point de vue : église abbatiale d'Orbais (MH classé) ; vignoble champenois (zone d'engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée du Surmelin
- Niveau d'enjeu du point de vue : fort
- Perception de l'édifice protégé : visible à grande distance, sur l'arrière-plan des coteaux de la vallée
- Perception de la ZIP : très partiellement visible (perception potentielle de pointes de pales d'éoliennes, pas de perception possible de mât ou de nacelle d'éoliennes hautes de 200 m)
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : négligeable



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Environs du château de Montmort (MH classé) : perceptions de la ZIP

FIG. 144 POINT DE VUE MH5 – DEPUIS LA D951 À LA SORTIE SUD-OUEST DE MONTMORT-LUCY (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 6.6 km
- Enjeux du point de vue : Château de Montmort (MH classé) ; D951 (route assez fréquentée)
- Remarque : le point de vue est situé à 800 m du château, en dehors du domaine et sans qu’il soit possible de le voir. Néanmoins, le point de vue se situe dans le périmètre de protection du monument historique.
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception de l’édifice protégé : non visible
- Perception de la ZIP : visible à droite de l’axe de la D951
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen



← → Gabarit horizontal total de la ZIP

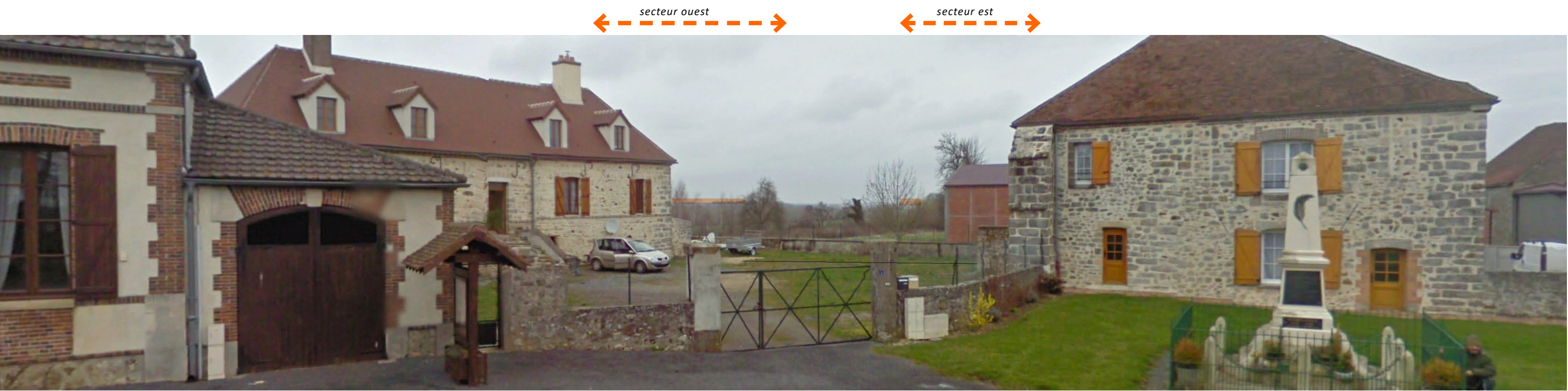
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Eglise de Charleville (MH classé) : perceptions de la ZIP

FIG. 145 POINT DE VUE MH6 – DEPUIS LA PLACE DE L'ÉGLISE À CHARLEVILLE (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 7,9 km
- Enjeux du point de vue : église de Charleville (MH classé) ; secteur habité
- Niveau d'enjeu du point de vue : fort
- Perception de l'édifice protégé : dos au photographe (hors cadrage de la photographie)
- Perception de la ZIP : ZIP très partiellement visible depuis l'est de l'église, surtout en hiver
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : faible

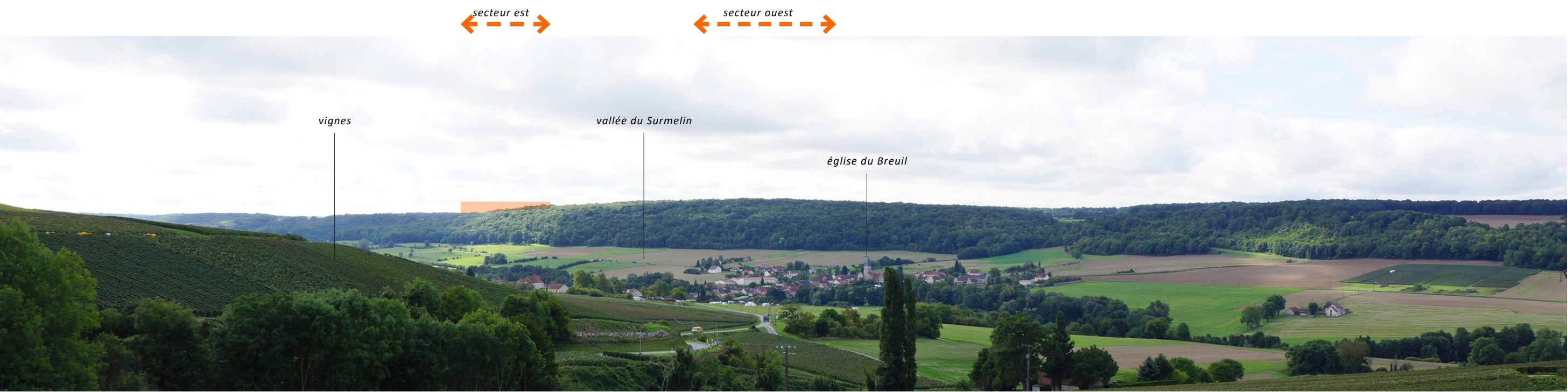


← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

Eglise du Breuil (MH inscrit) : perceptions de la ZIP

FIG. 146 POINT DE VUE MH7 – DEPUIS LES COTEAUX DU SURMELIN AU NORD DU BREUIL (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 11.3 km
- Enjeux du point de vue : église du Breuil (MH inscrit) ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée du Surmelin ; site reconnu
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception de l’édifice protégé : visible à grande distance, dans le fond de vallée
- Perception de la ZIP : secteur est en covisibilité indirecte avec l’église, en arrière d’un coteau boisé : secteur ouest masqué par le coteau
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de réduire leur visibilité



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 67° - distance de lecture sur impression A3 : 33 cm

2.3.5 PARCS NATURELS RÉGIONAUX ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

La ZIP est visible à très grande distance (plus de 28 km) depuis des secteurs situés à l’extrême sud du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Il s’agit de secteurs à très fort niveau d’enjeu, situés sur les coteaux historiques du champagne, à Champillon, Ay-Champagne et Mutigny (voir les photographies présentées plus haut dans le paragraphe 2.3.1). Vis à vis du projet de Fromentières, le niveau de sensibilité des secteurs concernés est faible.

Par ailleurs, la ZIP est visible depuis des communes situées dans le périmètre d’étude du futur Parc naturel régional de la Brie et des deux Morins : Montdauphin, Montolivet et Montenils, depuis les plateaux agricoles aux alentours de ces 3 villages. Le niveau de sensibilité des secteurs concernés, situés à plus de 14 km de la ZIP, est faible.

Pour mémoire, la méthodologie d’évaluation du niveau de sensibilité est présentée page 65.

Fig. 147 Tableau : parcs naturels régionaux et perceptions de la ZIP

Parcs naturels régionaux et perceptions de la ZIP									
PNR	Locali-sation	Communes concernées dans l'aire d'étude	Statut	Enjeu	Date de création	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
PNR de la Montagne de Reims	Marne	Ay, Champillon, Dizy, Hautvillers, Cumières, Mutigny Mareuil-sur-Ay	PNR existant	moyen-fort (localement fort à très fort : site classé, SPR, UNESCO)	1976	éloignée	22.0	Perceptions partielles (parties basses des éoliennes masquées), ponctuelles et à très grande distance (plus de 28 km) depuis les coteaux historiques du Champagne (partiellement inscrits sur la liste du patrimoine mondial) : • depuis le belvédère de Bellevue à Champillon (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U1 dans le § 2.3.1 • depuis les coteaux d’Ay-Champagne (dans le périmètre du Bien UNESCO) / voir photo U2 dans le § 2.3.1 • depuis le sommet des coteaux de Mutigny (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U3 dans le § 2.3.1 Pas de perception significative depuis le reste du PNR	faible, étant donné l'éloignement très important
PNR de la Brie et des deux Morins (PNR à l'étude)	Seine-et-Marne	à préciser (PNR à l'étude)	PNR à l'étude	moyen-fort	PNR à l'étude	éloignée	à préciser (PNR à l'étude), 14km au minimum	ZIP visible par endroits et à plus de 14 km depuis les plateaux agricoles aux alentours des villages de Montdauphin, Montolivet et Montenils	faible, étant donné l'éloignement

2.4 SITES RÉSIDENTIELS, RECONNUS OU FRÉQUENTÉS ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

2.4.1 SECTEURS HABITÉS ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses des perceptions de la ZIP depuis les espaces habités les plus proches :

- les hameaux, fermes isolées et chefs-lieux de commune situés à moins de 2 km de la ZIP ;
- les chefs-lieux de commune localisés à moins de 5 km de la ZIP.

Le tableau ci-dessous détaille ces perceptions et précise le niveau de sensibilité de chaque secteur habité. La carte qui suit le tableau facilite le repérage de chaque secteur. Enfin, des photographies concernant les trois villages situés dans l'aire immédiate sont analysées. Ces photographies apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP y est perçue.

Le village de Fromentières, qui est proche des deux secteurs de la ZIP, est le secteur résidentiel le plus sensible au projet (niveau moyen-fort).

Fig. 148 Tableau : perception de la ZIP depuis les espaces habités proches de la ZIP

Perception de la ZIP depuis les espaces habités proches de la ZIP (villages situés à moins de 5 km ; hameaux et fermes situés à moins de 2 km)							
Ensemble résidentiel	Type d'ensemble résidentiel	Commune	Niveau d'enjeu	Distance à la ZIP, au plus proche	Relations visuelles de l'ensemble résidentiel à la ZIP	Points de vigilance dans les villages	Niveau de sensibilité
Bannay	village (chef lieu)	Bannay	moyen-fort	1.7 km	- Pas de perception significative depuis le centre du village, encaissé dans un vallon et adossé à un bois du côté où se situe le secteur est de la ZIP (le plus proche du bourg) - ZIP partiellement visible à l'entrée sud et à la sortie nord du bourg (rue du Nid) ; depuis l'entrée sud, covisibilité directe du secteur est de la ZIP et de l'église (non protégée MH)	entrée sud du bourg par la rue du Nid / voir photo V1 à la suite du tableau	moyen
Baye	village (chef lieu)	Baye	moyen-fort	3.5 km	- Pas de perception significative depuis le bourg ancien, qui est encaissé dans la vallée du ru de Maurupt - ZIP visible depuis les quartiers nord (Montpertuis) et ouest (secteur du cimetière), notamment à la sortie nord du village par la D951	- sortie nord du village par la D951 - rue des Plaines	moyen-faible
Le Bouc aux Pierres	hameau ou ferme isolée		moyen	0.7 km	ZIP visible à l'ouest de la ferme, notamment le secteur est, très proche. Depuis l'habitation, perception partiellement filtrée par la végétation arborée du jardin.	aucun	moyen
Boissy-le-Repos	village (chef lieu)	Boissy-le-Repos	moyen-fort	4.3 km	- Pas de perception significative depuis la plus grande partie du bourg, qui est encaissée dans la vallée du Petit Morin - ZIP visible depuis les quartiers sud, sur les coteaux, notamment à l'entrée sud du village par la route de la Charmotte	entrée sud du village par la route de la Charmotte / voir photo P4 dans le § 2.2	moyen
Champaubert	village (chef lieu)	Champaubert	moyen-fort	3.4 km	ZIP visible depuis le flanc ouest du village, notamment à la sortie du bourg par la D933 ; perceptions localement gênées par la présence d'un grand silo et de hangars agricoles.	sortie ouest du bourg par la D933	moyen
Les Déserts	hameau ou ferme isolée		moyen	1.1 km	ZIP visible, notamment le secteur est ; perception partiellement filtrée par des structures arborées	aucun	moyen
Corfélix	village (chef lieu)	Corfélix	moyen-fort	4.5 km	- ZIP très peu visible depuis le bourg, du fait notamment de la présence de structures arborées sur son flanc tourné vers la ZIP, et de son encaissement dans la vallée du Petit Morin - ZIP visible au nord depuis la D43 à l'arrivée sur le village par l'est, sans covisibilité avec la silhouette du bourg	aucun	moyen-faible

Perception de la ZIP depuis les espaces habités proches de la ZIP (villages situés à moins de 5 km ; hameaux et fermes situés à moins de 2 km)							
Ensemble résidentiel	Type d'ensemble résidentiel	Commune	Niveau d'enjeu	Distance à la ZIP, au plus proche	Relations visuelles de l'ensemble résidentiel à la ZIP	Points de vigilance dans les villages	Niveau de sensibilité
Fromentières	village (chef lieu)	Fromentières	moyen-fort	0.7 km	- le long de la D933 (axe routier principal de la commune), séquences de perceptions de la ZIP aux arrivées et sorties est et ouest du bourg ; - perceptions partielles par endroit dans le bourg, depuis ce même axe - secteur ouest de la ZIP visible à la sortie du bourg par la D242 (sud-ouest) - secteur est de la ZIP visible à la sortie du bourg la route de Bannay (sud-est) - secteur ouest de la ZIP visible en arrière du bourg en arrivant du cimetière par la D242 (nord-est) - perceptions très partielles dans le secteur de la mairie et de l'église (non protégée MH) - perceptions ponctuelles depuis des rues du quartier nord (rue Moret et rue des Patis)	perceptions depuis la D933, axe le plus fréquenté du bourg / voir photos V2 à V4 à la suite du tableau	moyen-fort
Janvilliers	village (chef lieu)	Janvilliers	moyen-fort	1.4 km	- peu de perceptions depuis le bourg, qui est ceinturé par des structures arborées - ZIP partiellement visible aux limites sud et est du bourg, notamment rue des Glycines et à la sortie sud par la rue des Pommiers (D311) - depuis l'ouest (secteur du puits de pétrole) covisibilité du bourg et de la ZIP (son secteur ouest essentiellement)	covisibilité avec le bourg depuis l'est, dans le prolongement de la rue des Rosiers / voir photo V5 à la suite du tableau	moyen
La Boularderie	hameau ou ferme isolée		moyen	1.6 km	ZIP visible à l'est du hameau, à droite de l'axe de la D933	aucun	moyen
La Duretterie	hameau ou ferme isolée		moyen	0.7 km	ZIP visible, notamment le secteur ouest, très proche au sud de la ferme. Depuis l'habitation, perception partiellement filtrée par les hangars agricoles	aucun	moyen
La Roquetterie	hameau ou ferme isolée		moyen	0.8 km	ZIP visible, notamment le secteur ouest, très proche à l'est de la ferme. Depuis l'habitation, perception partiellement filtrée par les hangars agricoles	aucun	moyen
La Chapelle-sous-Orbais	village (chef lieu)	La Chapelle-sous-Orbais	moyen-fort	2.8 km	vues dégagées sur la ZIP aux sorties du bourg par la D42	sorties du bourg par la D42	moyen
Le Thoult-Trosnay	village (chef lieu)	Le Thoult-Trosnay	moyen-fort	3.1 km	Pas de perception significative de la ZIP depuis le bourg, encaissé dans la vallée du Petit Morin et ceinturé au nord par des boisements	aucun	nul
La Grange au Prêtre	hameau ou ferme isolée		moyen	0.7 km	ZIP visible, notamment le secteur ouest, très proche au nord de la ferme. Depuis l'habitation, perception partiellement filtrée par les arbres du jardin	aucun	moyen
La Mortière	hameau ou ferme isolée		moyen	1.9 km	ZIP visible au nord-ouest, son secteur ouest (le plus proche du hameau) est partiellement masqué par un bois (pas de perception des parties basses d'éoliennes qui y seraient implantées)	aucun	moyen-faible
Les Petites Censes	hameau ou ferme isolée		moyen	1.7 km	ZIP visible au nord et au nord-ouest, son secteur oriental est partiellement masqué par des boisements	aucun	moyen-faible
Margny	village (chef lieu)	Margny	moyen-fort	4.6 km	Secteur ouest de la ZIP visible aux limites sud du bourg, rue de la Forgé notamment	rue de la Forgé	moyen-faible
Vauchamps	village (chef lieu)	Vauchamps	moyen-fort	3.8 km	Perceptions de la ZIP aux limites est du bourg, assez peu visible à la sortie du village par la D933 (présence d'un masque arboré), plus largement visible en certains points de la rue de la Canonnade	rue de la Canonnade	moyen-faible

Sensibilité des secteurs habités proches de la ZIP
(villages situés à moins de 5 km, hameaux et fermes situés à moins de 2 km ¹)

- Secteurs habités au niveau de sensibilité moyen-fort
-  chef lieu de commune  hameau ou ferme isolée
- Secteurs habités au niveau de sensibilité moyen
-  chef lieu de commune  hameau ou ferme isolée
- Secteurs habités au niveau de sensibilité moyen-faible
-  chef lieu de commune  hameau ou ferme isolée
- Secteurs habités au niveau de sensibilité faible
-  chef lieu de commune  hameau ou ferme isolée
- Secteurs habités au niveau de sensibilité nul
-  chef lieu de commune  hameau ou ferme isolée

- Aire de perception théorique de la ZIP ²**
-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale
-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale
-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale

- Points de vue analysés sur des photographies**
-  Points de vue analysés
- dans le présent paragraphe (V.x)
 - dans le paragraphe 2.2 (P.x)
 - dans le paragraphe 2.3.4 (MH.x)
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (AEI)

¹ Les autres secteurs habités de l'aire d'étude, de sensibilité nécessairement moindre du fait de leur éloignement, n'ont pas été analysés.

² voir précautions d'interprétation page 66

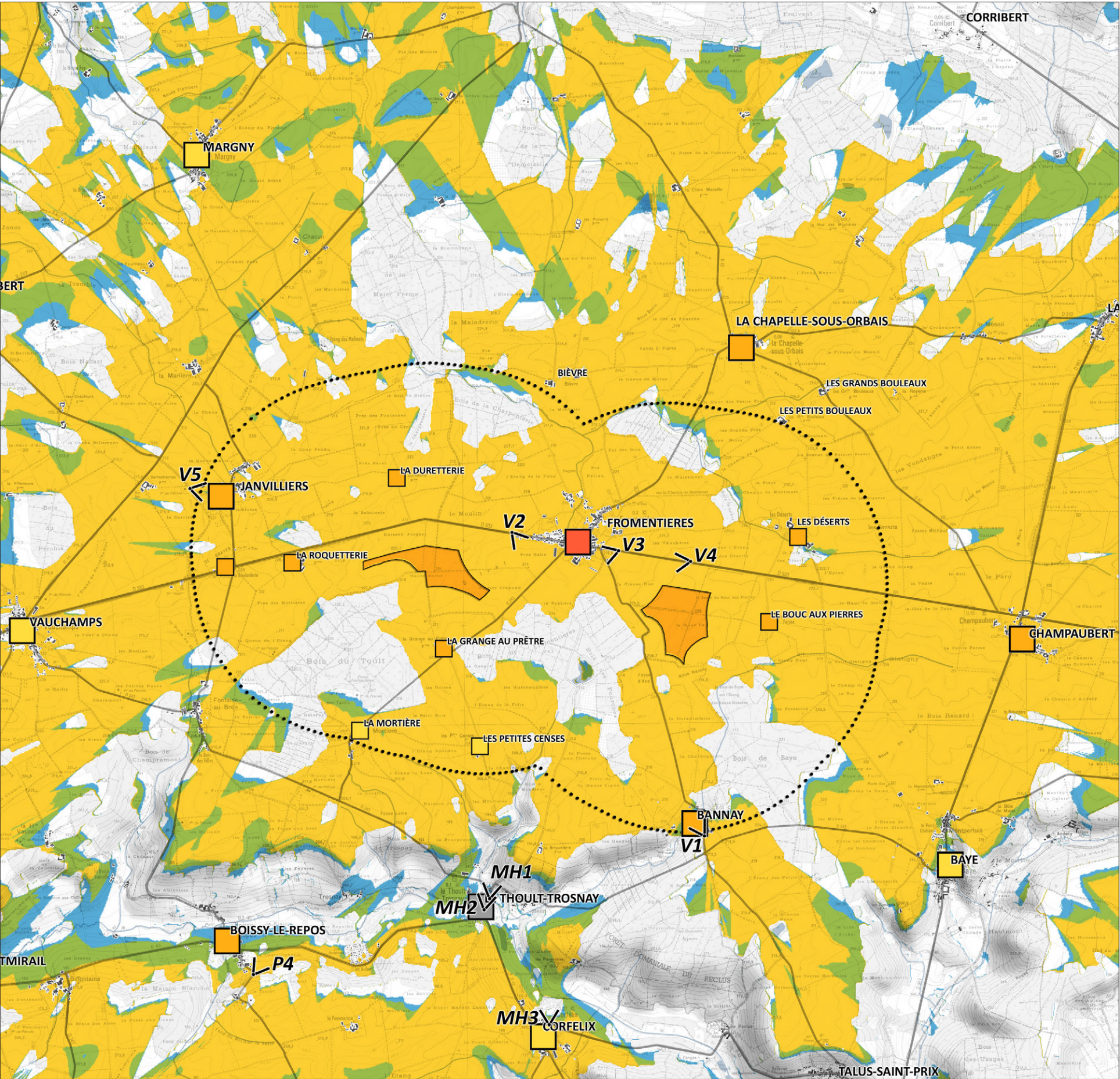


Fig. 149 Secteurs habités et perception de la Zone d'implantation potentielle
(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 66)

Village de Bannay : perceptions de la ZIP

FIG. 150 POINT DE VUE V1 – DEPUIS LA RUE DU NID À L'ENTRÉE SUD DE BANNAY (point de vue repéré sur la carte page 113)

- Niveau d'enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception de la ZIP : secteur est visible en arrière de l'église (non protégée MH), secteur est plus lointain sur la gauche
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de modérer leur hauteur relative



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Village de Fromentières : perceptions de la ZIP

FIG. 151 POINT DE VUE V2 – DEPUIS LA SORTIE OUEST DE FROMENTIÈRES PAR LA D933 (point de vue repéré sur la carte page 113)

- Distance du point de vue à la ZIP : 0.6 km
- Enjeux du point de vue : secteur habité ; D933 (route assez fréquentée)
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception de la ZIP : secteur ouest visible à faible distance, à gauche de l’axe de la D933
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-fort
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m du secteur ouest afin de modérer leur hauteur relative



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

FIG. 152 POINT DE VUE V3 – DEPUIS LA SORTIE EST DE FROMENTIÈRES PAR LA D933 (point de vue repéré sur la carte page 113)

- Distance du point de vue à la ZIP : 0.6 km
- Enjeux du point de vue : secteur habité ; D933 (route assez fréquentée)
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception de la ZIP : secteur est visible à faible distance, à droite de l’axe de la D933
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-fort
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m du secteur est afin de modérer leur hauteur relative



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

FIG. 153 POINT DE VUE V4 – DEPUIS LA D933 À L'ARRIVÉE SUR FROMENTIÈRES PAR L'EST (point de vue repéré sur la carte page 113)

- Distance du point de vue à la ZIP : 0.2 km
- Enjeux du point de vue : secteur habité ; D933 (route assez fréquentée)
- Niveau d'enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception de la ZIP : visible à gauche de l'axe de la D933 et du village de Fromentières (covisibilité indirecte)
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-fort
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m du secteur est (le plus proche), afin de modérer leur hauteur relative



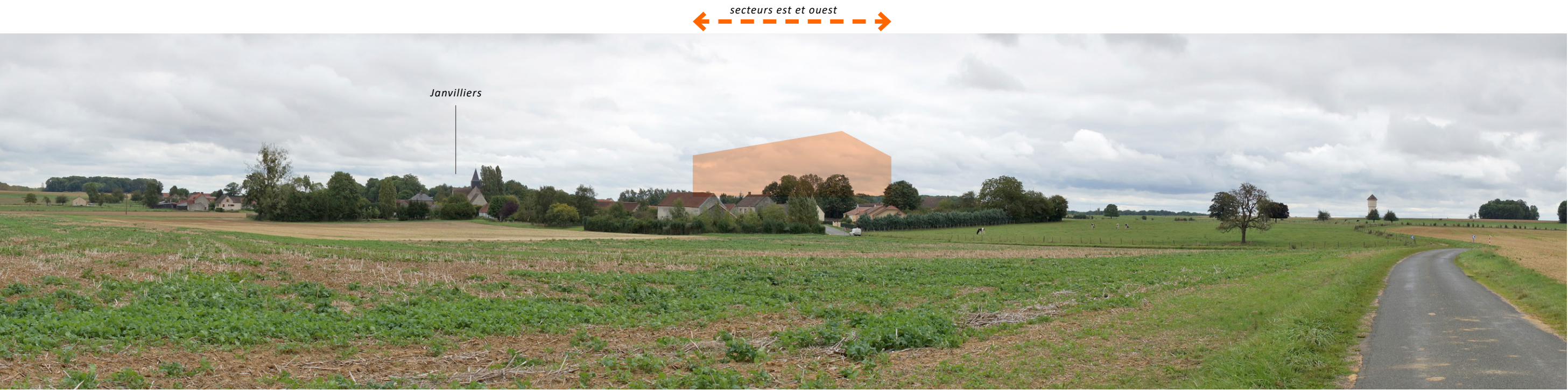
← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Village de Janvilliers : perceptions de la ZIP

FIG. 154 POINT DE VUE V5 – DEPUIS LE PROLONGEMENT DE LA RUE DES ROSIERS À L’OUEST DE JANVILLIERS (point de vue repéré sur la carte page 113)

- Distance du point de vue à la ZIP : 2.1 km
- Enjeux du point de vue : secteur habité
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception de la ZIP : visible en arrière du village, en covisibilité indirecte avec l’église (non protégée MH)
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m du secteur ouest (le plus proche), afin de modérer leur hauteur relative



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP

Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

2.4.2 ROUTES FRÉQUENTÉES ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses de la perception de la ZIP depuis les itinéraires routiers fréquentés de l’aire d’étude. Sur la carte présentée en page suivante figurent à la fois ces itinéraires et l’aire de perception de la ZIP. Le tableau ci-dessous précise dans quelles proportions chacun de ces itinéraires est exposé à des perceptions de la ZIP, et dans quels secteurs. Leur niveau de sensibilité dans le cadre du projet est également précisé dans le tableau.

La D933, qui passe à proximité de la ZIP, est la route la plus sensible au projet, notamment dans l’aire d’étude immédiate (sensibilité de niveau moyen-fort) comme le montrent les photographies V2 à V4 présentées dans le paragraphe précédent. Depuis cette route, la ZIP est visible sur une longue séquence, entre Montmirail et Étoges.

La ZIP est visible à moyenne distance depuis la D951 (à 3,4 km, au plus proche), dans l’aire d’étude rapprochée entre Baye et Montmort-Lucy (sensibilité de niveau moyen).

Pour mémoire, la méthodologie d’évaluation du niveau de sensibilité est présentée page 65.

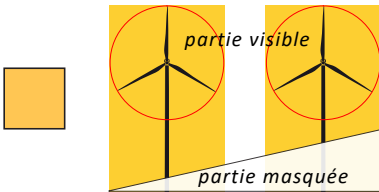
Fig. 155 Tableau : routes fréquentées et perceptions de la ZIP

Routes fréquentées et perceptions de la ZIP									
Itinéraire	Niveau d'enjeu	Traverse ou longe la Zone d'implantation potentielle	Traverse l'aire immédiate	Traverse l'aire rapprochée	Traverse l'aire éloignée	Distance minimale à la ZIP dans les perceptions	Proportion de l'itinéraire exposée à des perceptions de la ZIP	Principaux secteurs concernés par des perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
Itinéraires routiers fréquentés de l'aire d'étude									
N4	moyen-fort				x	16.7 km	très limitée	ponctuellement entre Sézanne et Esternay, perceptions lointaines	faible
D951	moyen-fort			x	x	3.4 km	significative dans l'aire d'étude rapprochée, faible dans l'aire d'étude éloignée	perception continue de la ZIP entre Baye et Montmort-Lucy ; perceptions plus ponctuelles vers Soizy-aux-Bois et Lachy, très limitées entre Montmort-Lucy et Brugnyn-Vaudancourt	moyen
D933	moyen-fort	x	x	x	x	0.2 km	significative dans l'aire d'étude rapprochée, modérée dans l'aire d'étude éloignée	perception continue de la ZIP entre Montmirail et Étoges, à très faible distance de la ZIP dans le secteur de Fromentières ; perceptions plus discontinues et partielles depuis l'aire d'étude éloignée	moyen-fort
D1	moyen-fort				x	13.6 km	limitée	ponctuellement vers Rozoy-Belleville et au nord-ouest de Viffort, perceptions lointaines	faible
D373	moyen-fort				x	9.1 km	assez significative	perceptions assez fréquentes du sud du Gault-Soigny à Montmirail, et dans le secteur des Essarts-lès-Sézanne	moyen-faible
D3	moyen-fort				x	pas de perceptions	nulle	aucun	nul
Itinéraires routiers assez fréquentés des aires d'étude intermédiaire et rapprochée									
D11	moyen			x	x	2.5 km	assez significative	fréquente entre Orbais-l'Abbaye et Vauchamps, plus discontinue de Mareuil-en-Brie jusqu'au nord du Baizil	moyen-faible
D42	moyen			x	x	7.8 km	très limitée	très ponctuellement et partiellement, à l'ouest de Mareuil-en-Brie	négligeable
D18	moyen			x	x	8.1 km	très limitée	ponctuellement, au nord de Mareuil-en-Brie	faible
D23	moyen			x	x	10.5 km	très limitée	très ponctuellement et partiellement, vers Baulne-en-Brie,	négligeable
D43	moyen			x	x	3.8 km	assez significative	perceptions assez fréquentes de Corfélix à Bergères-sous-Montmirail, souvent partielles	moyen-faible
D41	moyen			x	x	8.2 km	limitée	au nord de Montmirail	faible

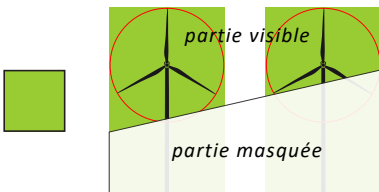
Itinéraires fréquentés (leur niveau de sensibilité est précisé dans le tableau en page précédente)

Itinéraire routier principal :
enjeu de niveau moyen-fort

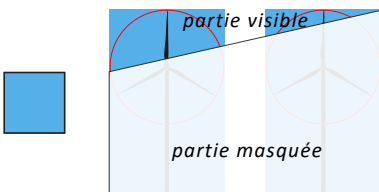
Itinéraire routier secondaire :
enjeu de niveau moyen



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale

Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain : leur effet occultant est pris en compte, avec quelques précautions d'interprétation (voir page 66)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés
- Cette carte ne différencie pas les perceptions de la ZIP en fonction de la distance, elle n'exprime pas l'incidence de l'éloignement vis-à-vis de la ZIP

Boisements

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate (AEI)

Aire rapprochée (AER)

Aire éloignée (AEE)

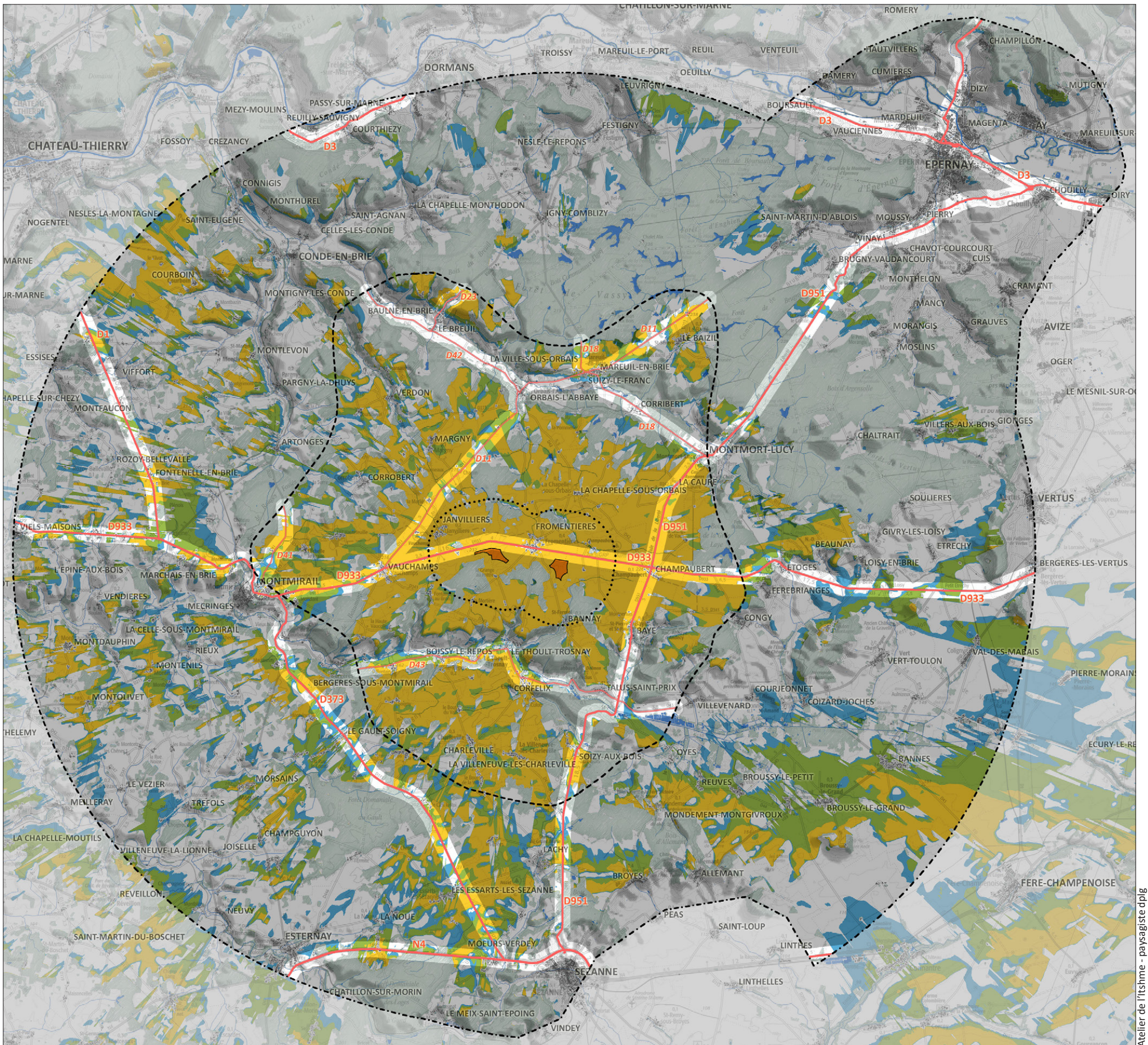


Fig. 156 Routes fréquentées et perception de la Zone d'implantation potentielle

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 66)

0 5 10 Kilomètres



2.4.3 ROUTES TOURISTIQUES, ITINÉRAIRES DE GRANDE RANDONNÉE ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses de la perception de la ZIP depuis la route touristique du Vignoble et les chemins de grande randonnée (GR et GRP). Sur la carte présentée en page suivante figurent à la fois ces itinéraires et l'aire de perception de la ZIP. Le tableau ci-dessous précise dans quelles proportions chacun de ces itinéraires est exposé à des perceptions de la ZIP, et dans quels secteurs. Leur niveau de sensibilité dans le cadre du projet est également précisé dans le tableau.

Les 5 itinéraires de grande randonnée qui traversent l'aire d'étude rapprochée (GR14, GRP du Surmelin, GRP Thibaut de Champagne, GRP Haute Vallée du Petit Morin et GRP tour de l'Omois) sont exposés de façon limitée à des perceptions de la ZIP, leur itinéraires empruntant fréquemment des portions de vallées encaissées. Depuis l'aire d'étude éloignée, les perceptions sont rares depuis les GR et GRP.

De même, la ZIP n'est que rarement visible depuis la route touristique du Vignoble, et à 11 km au minimum.

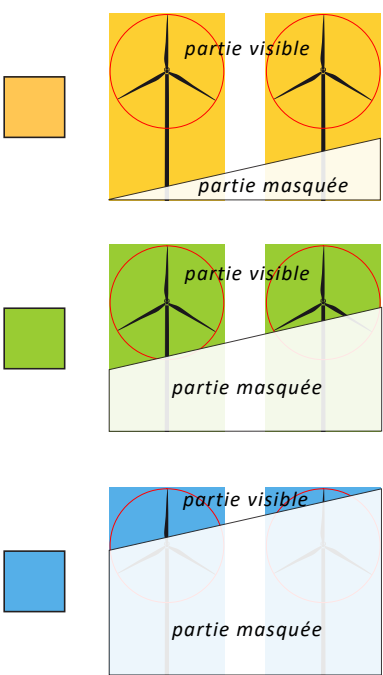
Pour mémoire, la méthodologie d'évaluation du niveau des enjeux est présentée page 65.

Fig. 157 Tableau : routes touristiques, chemins de grande randonnée et perceptions de la ZIP

Routes touristiques, chemins de grande randonnée et perceptions de la ZIP									
Itinéraire	Niveau d'enjeu	Traverse ou longe la Zone d'implantation potentielle	Traverse l'aire immédiate	Traverse l'aire rapprochée	Traverse l'aire éloignée	Distance minimale à la ZIP dans les perceptions	Proportion de l'itinéraire exposée à des perceptions de la ZIP	Principaux secteurs concernés par des perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
itinéraires touristiques									
Route du vignoble	fort			x	x	11.3 km	très limitée	ponctuellement, au nord du Breuil, au sud-ouest d'Igny-Comblizy et au nord de Saint-Martin-d'Ablais, perceptions lointaines	faible
Chemins de grande randonnée									
GR14	moyen-fort			x	x	12.7 km	très limitée	très ponctuellement à l'est de Condé-en-Brie, et puis les coteaux historiques du Champagne (au nord d'Aÿ, à plus de 27 km de la ZIP)	négligeable
GRP Haute Vallée du Petit Morin	moyen-fort		x	x	x	2.0 km	très limitée	très ponctuellement au nord-est de Bergères-sous-Montmirail, et au sud de Bannay (dans ce secteur, à 2 km de la ZIP)	moyen-faible
GRP du Surmelin	moyen-fort			x	x	6.8 km	limitée	Ponctuellement, notamment vers le Breuil, à l'ouest de Montmort-Lucy et aux alentours de Beaunay	faible
GRP tour de l'Omois	moyen-fort			x	x	10.0 km	assez limitée	Par endroit, notamment vers Artonges, à l'est de Condé-en-Brie, à l'est de Viels-Maisons et au nord de Montlevon ; perceptions lointaines dans tous les cas	faible
GRP Thibaut de Champagne	moyen-fort			x	x	6.3 km	assez limitée	Par endroit, notamment vers Lachy, vers Soizy-aux-Bois, au nord de Villevenard, vers Beaunay et au sud d'Etrechy	moyen-faible
GRP de la Côte des Blancs	moyen-fort				x	pas de perceptions	nulle	aucun	nul
GRP entre Marne et Champagne	moyen-fort				x	pas de perceptions	nulle	aucun	nul
GRP des Morins	moyen-fort				x	19.0 km	très limitée	très ponctuellement à l'ouest de Montdauphin, perceptions lointaines	négligeable

Itinéraires touristiques et de randonnée (leur niveau de sensibilité est précisé dans le tableau en page précédente)

- Itinéraire de grande randonnée : enjeu de niveau moyen-fort
- Route touristique du Vignoble : enjeu de niveau fort



- Nota :
- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain : leur effet occultant est pris en compte, avec quelques précautions d'interprétation (voir page 66)
 - La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés
 - Cette carte ne différencie pas les perceptions de la ZIP en fonction de la distance, elle n'exprime pas l'incidence de l'éloignement vis-à-vis de la ZIP

- Boisements
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)
- Aire d'étude rapprochée (AER)
- Aire d'étude éloignée (AEE)

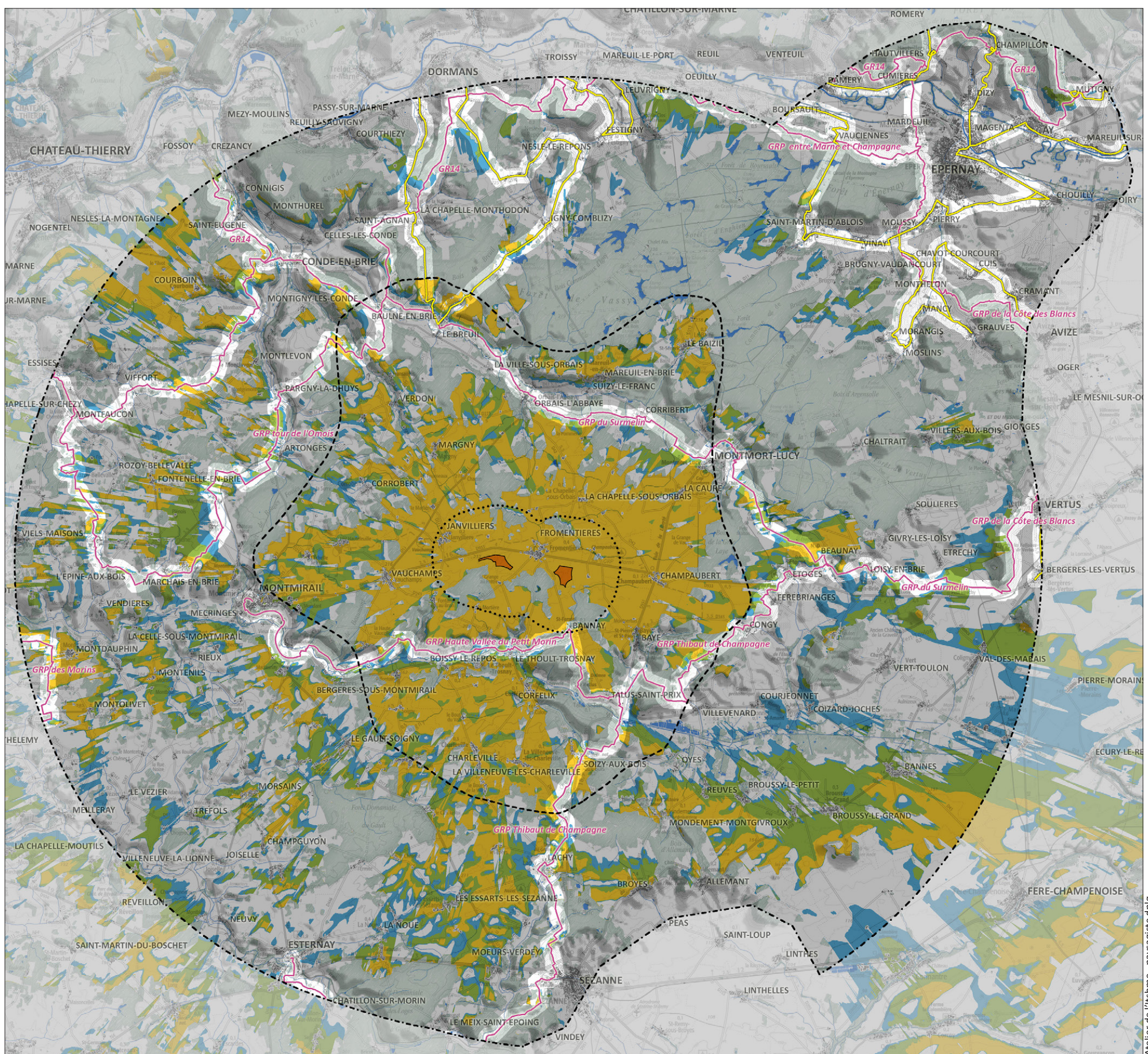


Fig. 158 Routes touristiques, itinéraires de grande randonnée et perceptions de la ZIP
(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 66)



2.4.4 SITES SOCIALEMENT RECONNUS ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

- Certains paysages et sites socialement reconnus sont exposés à des perceptions de la ZIP. Il s’agit de secteurs déjà évoqués plus haut, du fait des enjeux paysagers ou patrimoniaux qui les concernent :
- les vignobles du Champagne, exposés par endroit, avec un niveau de sensibilité au regard du projet pouvant localement atteindre un niveau moyen (voir les photographies analysées dans les paragraphes 2.2 et 2.3.1 à 2.3.4).
 - le Monument national de la Victoire de la Marne et son belvédère, à Mondement-Montgivroux (niveau de sensibilité moyen-faible)

- les belvédères de Toulon-la-Montagne (niveau de sensibilité moyen-faible) et ceux du Mont Aimé et de Champillon (niveau de sensibilité faible)
 - l’église abbatiale d’Orbais (niveau de sensibilité négligeable)
- Pour mémoire, la méthodologie d’évaluation du niveau de sensibilité est présentée page 65.

Fig. 159 Tableau : sites socialement reconnus et perceptions de la ZIP

Sites socialement reconnus et perceptions de la ZIP					
Sites reconnus	Niveau d'enjeu	Distance à la ZIP des secteurs concernés par des perceptions de la ZIP	Aire d'étude	Perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
vignobles du Champagne	fort	4,3 km (à Baye)	rapprochée et éloignée	- dans l’aire rapprochée, covisibilités de la ZIP avec des coteaux viticoles depuis certains points des vallées du Surmelin, du Petit Morin et du ru de Mauraup, et depuis la bordure orientale de la plaine champenoise / voir § 2.2 photos P5 à P7 ; § 2.3.4 photos MH4 et MH7 - dans l’aire éloignée, covisibilités de la ZIP avec des coteaux viticoles depuis certains points des vallées du Surmelin et du Petit Morin ; ponctuellement depuis la côte d’Île-de-France et les monts situés plus à l’est ; depuis les falaises des Roualles ; à plus de 28 km depuis les coteaux historiques du champagne (au nord d’Épernay) / voir § 2.2 photo P8 ; §2.3.1 photos U1 à U4 ; §2.3.5 photos SCI3 et SCI4	faible à moyen dans quelques secteurs
ville d'Epernay	fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible depuis la ville et ses abords	nul
village d'Hautvillers	fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible depuis le village et ses abords	nul
belvédères aménagés	fort	10.7 km (belvédère de Mondement-Montgivroux) à 29 km (Champillon)	éloignée	- ZIP masquée par des arbres depuis la table d’orientation de Mondement-Montgivroux (monument national de la Victoire de la Marne), mais partiellement visible depuis la D45, à proximité de la table / voir § 2.3.1 photo U4 - ZIP visible depuis la table d’orientation au sommet du mont Aimé / voir § 2.3.2 photo SCI3 - ZIP visible depuis les abords de la mairie de Toulon-la-Montagne / voir § 2.2 photo P8 - ZIP partiellement visible depuis le belvédère de Bellevue, à Champillon, à plus de 29 km / voir § 2.3.1 photo U1	- moyen-faible (Mondement-Montgivroux, Toulon-la-Montagne) - faible (mont Aimé, Champillon)
abbatiale d’Orbais	moyen-fort	7 km	rapprochée	covisibilité indirecte depuis les coteaux au nord du village ; ZIP très partiellement visible (perception potentielle de pointes de pales d’éoliennes) / voir § 2.3.1 photos MH4	négligeable
ville de Montmirail	moyen-fort	7.8 km	éloignée	ZIP non visible depuis le centre historique et ses édifices patrimoniaux, visible aux limites des quartiers de la périphérie ouest	nul dans les secteurs reconnus de la ville
château de Montmort	moyen-fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible aux abords du château ; pas de covisibilité avec l'édifice	nul
château de Condé-en-Brie	moyen-fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible aux abords du château ; pas de covisibilité avec l'édifice	nul
ville de Sézanne	moyen-fort	sans objet	éloignée	ZIP non visible depuis la ville et ses abords	nul

2.5 PERCEPTIONS CUMULÉES DE LA ZIP AVEC LES AUTRES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS

Sensibilités en matière de perceptions cumulées potentielles avec le projet

Le projet éolien « La Brie des Étang » est très proche de la Zone d'implantation potentielle (1,5 km). S'il est autorisé, ce projet présentera les perceptions cumulées les plus significatives avec le projet de Fromentières. Ces perceptions se présenteront notamment depuis les D933 et D951, deux routes fréquentées. Elles concerneront également les villages de Fromentières et Champaubert, proches des deux projets. En matière de perceptions cumulées, le projet éolien « La Brie des Etangs » représente ainsi une sensibilité de niveau moyen-fort.

Les perceptions cumulées de la ZIP avec les parcs en exploitation « la Brie Champenoise » et « Les Châtaigniers », et avec le projet autorisé « La Butte de Soigny » situés à environ 5 à 6 km, sont moins significatives et fréquentes. Depuis le nord et le sud, ces parcs éoliens peuvent être perçus dans la partie de l'horizon où se situe la ZIP (avec une possible superposition de leurs éoliennes à celles du projet de Fromentières). Au regard des perceptions cumulées potentielles avec le projet de Fromentières, ces parcs constituent une sensibilité de niveau moyen-faible.

Les autres parcs et projets, tous situés à plus de 14 km de la ZIP (et pour certains bien davantage) représentent, dans les perceptions cumulées potentielles avec le projet, une sensibilité faible à négligeable.

Fig. 160 Tableau : perceptions cumulées potentielles de la ZIP avec d'autres parcs éoliens

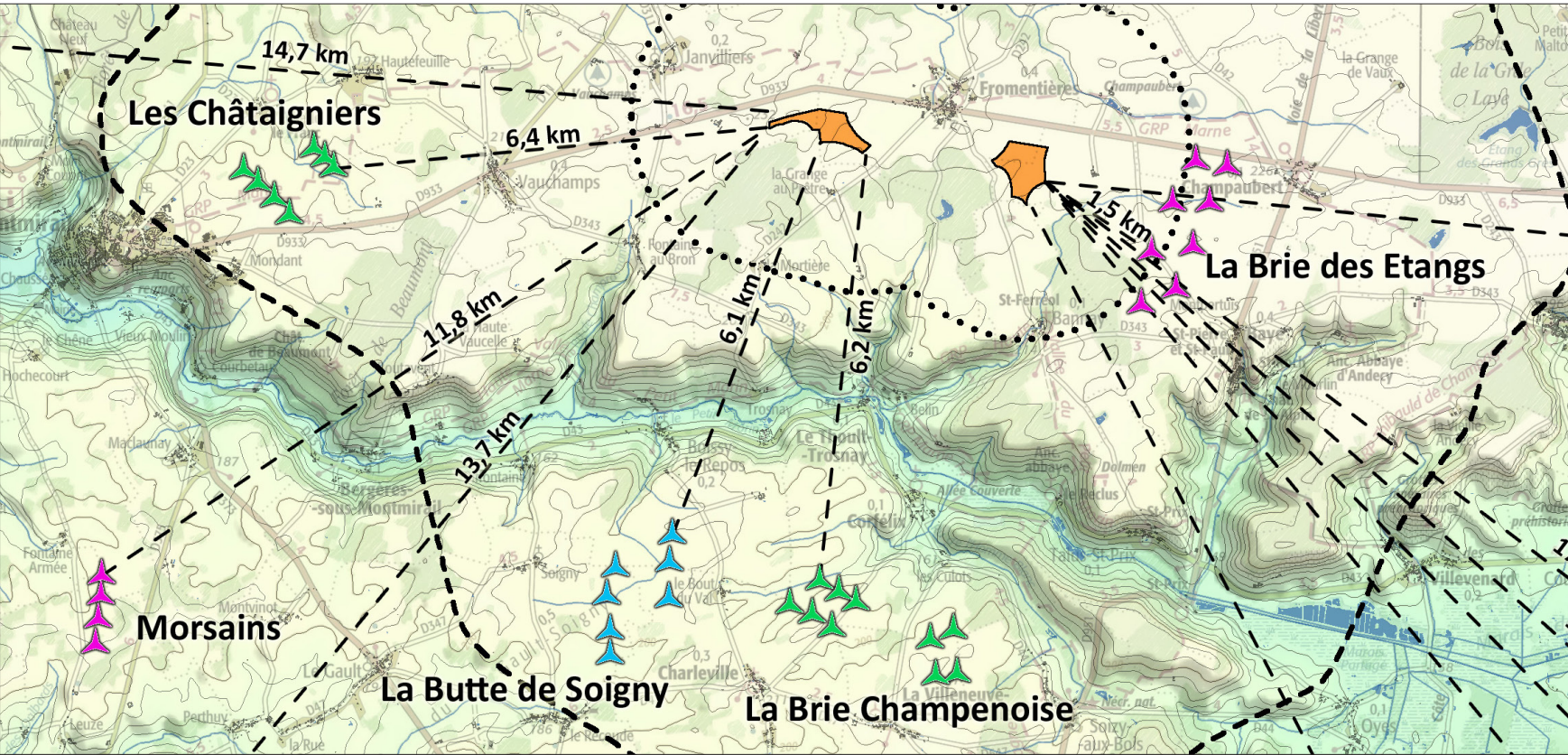
PERCEPTIONS CUMULÉES POTENTIELLES DE LA ZIP AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS						
Nom	Statut	Nombre d'éoliennes	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)	Perceptions cumulées potentielles avec la ZIP	Niveau de sensibilité dans les perceptions cumulées potentielles avec le projet
La Brie des Etangs	en cours d'instruction	8	immédiate et rapprochée	1.5	significatives	moyen-fort
La Butte de Soigny	autorisé	7	rapprochée	6.1	assez limitées	moyen-faible
La Brie Champenoise	construit	10	rapprochée	6.2	assez limitées	moyen-faible
Les Châtaigniers	construit	7	rapprochée	6.4	assez limitées	moyen-faible
Morsains	en cours d'instruction	4	éloignée	11.8	limitées	faible
Champguyon	en cours d'instruction	6	éloignée	13.7	limitées	faible
L'Épine-aux-Bois	construit	9	éloignée	14.7	limitées	faible
Bannes	en cours d'instruction	8	éloignée	17.6	très limitées	négligeable
Nozet	en cours d'instruction	6	éloignée (partiellement)	19.4	très limitées	négligeable
La Grande Plaine	en cours d'instruction	9	hors aire d'étude	19.8	très limitées	négligeable
Fère-Champenoise	en cours d'instruction	4	hors aire d'étude	20.6	très limitées	négligeable
Pierre-Morains	en cours d'instruction	9	hors aire d'étude	22.0	très limitées	négligeable
Corroy-Euvy-Fère-Champenoise	construit	18	hors aire d'étude	25.1	très limitées	négligeable
Sud Marne	autorisé	30	hors aire d'étude	26.1	très limitées	négligeable

Fig. 161 Carte des parcs et projets éoliens les plus proches de la ZIP

(fond de carte : IGN - OpenStreetMap / source parcs éoliens : DREAL Grand Est, DREAL Île-de-France et DREAL Hauts-de-France)

Contexte éolien

- Eolienne d'un parc éolien construit
- Eolienne d'un projet autorisé
- Eolienne d'un projet en cours d'instruction (avec avis de l'autorité environnementale)
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)
- Aire d'étude rapprochée (AER)



Contexte éolien

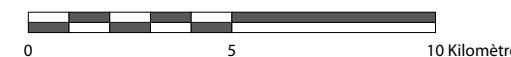
-  Eolienne d'un parc éolien construit
-  Eolienne d'un projet autorisé
-  Eolienne d'un projet en cours d'instruction (avec avis de l'autorité environnementale)

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (AEI)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Fig. 162 Carte des parcs et projets éoliens

(fond de carte : IGN - OpenStreetMap / source parcs éoliens : DREAL Grand Est, DREAL Île-de-France et DREAL Hauts-de-France)



La carte en page suivante présente l'état initial des risques d'effet d'encerclement de secteurs habités, sur la base de la valeur angulaire du plus grand espace de respiration (c'est-à-dire la largeur du plus grand horizon sans éoliennes). Pour mémoire, la DREAL Grand Est précise à ce sujet : « *la position par rapport aux villages devra assurer d'en éviter l'encerclement (préserver des angles de vue sans éolienne d'au moins 60° d'un seul tenant)* » ¹.

Le risque d'effet d'encerclement varie en fonction de la valeur angulaire du plus grand espace de respiration :

- inférieur à 60° : risque théorique fort d'effet d'encerclement
- compris entre 60° et 90° : risque théorique assez fort d'effet d'encerclement
- compris entre 90° et 120° : risque théorique modéré d'effet d'encerclement
- compris entre 120° et 150° : risque théorique faible d'effet d'encerclement
- compris entre 150° et 180° : risque théorique négligeable d'effet d'encerclement
- supérieur à 180° : pas de risque théorique d'effet d'encerclement

La valeur angulaire du plus grand espace de respiration est calculée en prenant en compte l'ensemble des éoliennes construites et en projet situées à moins de 25 km de la ZIP du projet, et pour lesquelles, depuis un point de vue donné, leur partie théoriquement visible représente un angle vertical supérieur à 0,5° ².

Les calculs ont été réalisés par le bureau d'études Geophom. Les espaces de respiration ont été calculés sur la base de la Zone de visibilité théorique (ZVT) de chacune des éoliennes des parcs et projets éoliens considérés, à l'aide d'un modèle numérique de terrain dans lequel les principaux boisements ont été intégrés : l'effet masque de ces derniers est donc pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 m). Par ailleurs, les secteurs bâtis (villes, villages et constructions isolées) sont exclus de l'analyse cartographique, la méthode de calcul étant inadaptée à leurs particularités (grande complexité des volumes pouvant masquer la ZIP, étant donné la présence de constructions et de végétation arborée dans les jardins). La proche périphérie des secteurs bâtis est en revanche prise en compte.

La carte montre que le contexte éolien (projets en cours d'instruction inclus) engendre un risque d'effet d'encerclement de niveau négligeable pour le village de Corfélix (situé à moins de 5 km de la ZIP). Au sud-ouest et à l'ouest, quelques villages et hameaux plus éloignés de la ZIP sont concernés par un risque modéré à assez fort (aux alentours du Gault-Soigny et de Montmirail). Aucun risque n'est relevé pour les hameaux et fermes situés à moins de 2 km de la ZIP.

Le projet pourrait accroître le niveau de risque d'effet d'encerclement de certains villages, hameaux ou fermes. Les secteurs concernés sont repérés sur la carte. Ils sont localisés dans un polygone compris entre le parc des Châtaigniers, le projet de la Brie des Étangs, le parc de la Brie Champenoise et les projets de Morsains et de Champguyon. Une nouvelle évaluation du niveau de risque devra donc être réalisée, une fois déterminée l'implantation du projet.

¹ « *Recommandations pour la constitution des dossiers de demande d'autorisation environnementale de projets éoliens* » (DREAL Grand Est – octobre 2017)

² Un angle vertical de 0,5° correspond à la perception d'une éolienne haute de 180 m observée à 20 km et visible en totalité

Contexte éolien

- Eolienne construite
- Eolienne autorisée
- Eolienne d'un projet en cours d'instruction

Etat initial des risques d'effet d'encerclement, sur la base du plus grand espace de respiration (sans éoliennes)

- inférieur à 60° : risque théorique fort d'effet d'encerclement
- compris entre 60° et 90° : risque théorique assez fort d'effet d'encerclement
- compris entre 90° et 120° : risque théorique modéré d'effet d'encerclement
- compris entre 120° et 150° : risque théorique faible d'effet d'encerclement
- compris entre 150° et 180° : risque théorique négligeable d'effet d'encerclement
- supérieur à 180° : pas de risque théorique d'effet d'encerclement

- Le plus grand espace de respiration est calculé en prenant en compte les éoliennes situées à moins de 25 km du projet de Fromentières, et pour lesquelles, depuis un point de vue donné, leur partie théoriquement visible représente un angle vertical supérieur à 0,5°
- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 m)
- La carte doit être interprétée avec précaution, les masses arborées de faible surface n'étant pas prises en compte dans les calculs, alors qu'elles constituent des masques visuels. Localement, la perception des éoliennes est donc surestimée, ce qui peut conduire à sous-estimer la valeur du plus grand espace de respiration.

Accroissement potentiel des risques d'effet d'encerclement

- Secteurs où l'accroissement potentiel des risques d'effet d'encerclement par le projet devra être évalué

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire rapprochée (AER)
- Aire immédiate (AEI)
- Aire éloignée (AEE)

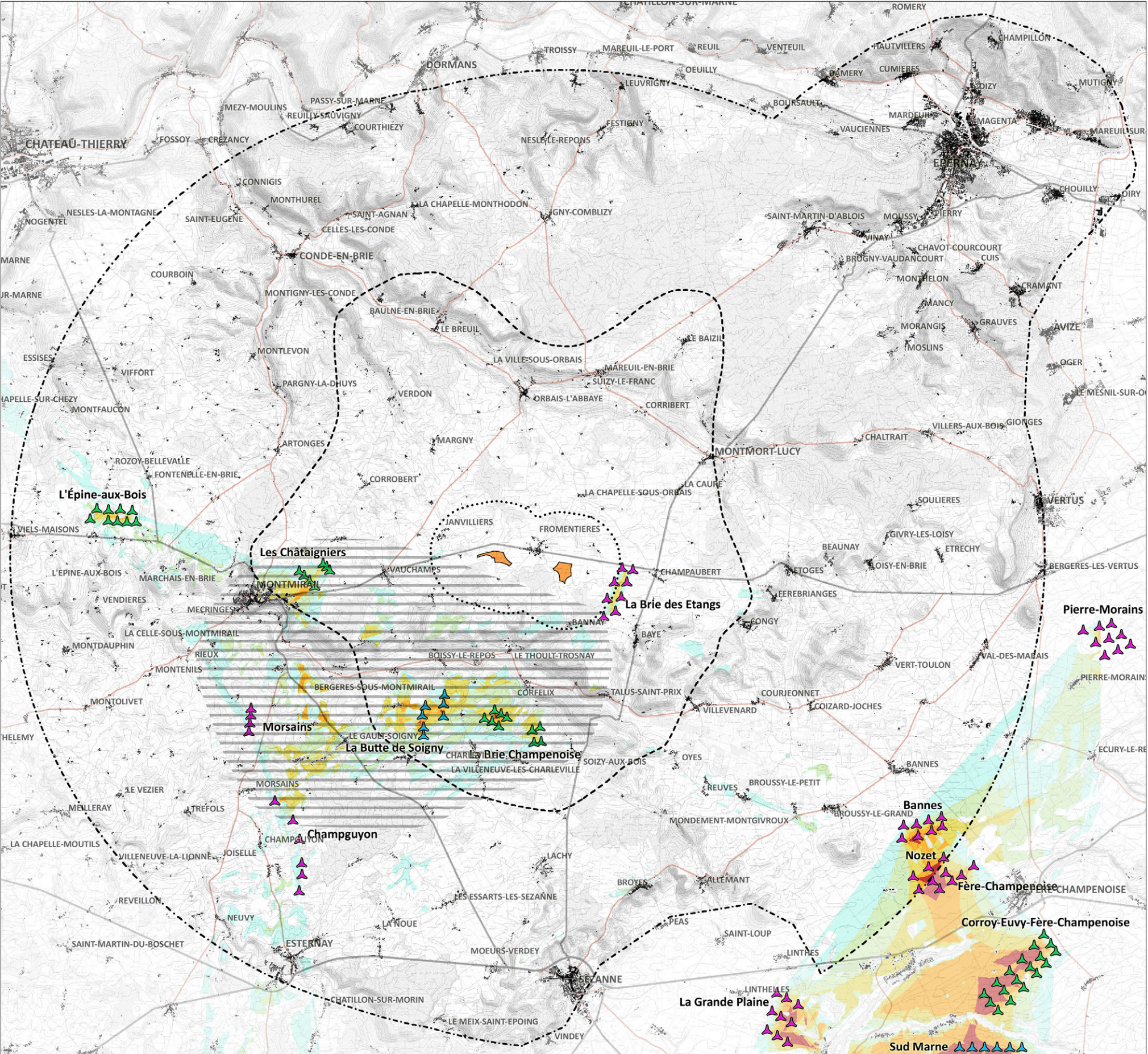


Fig. 163 Contexte éolien du projet et risques d'effet d'encerclement
(fond de carte : IGN - OpenStreetMap / calculs de visibilité : Geophom / méthodologie de calcul : voir page 169)

2.6 SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS

Les sensibilités paysagères et patrimoniales recensées dans la seconde partie de l'étude sont listées dans le tableau ci-dessous.

Ce tableau fait apparaître 3 sensibilités principales, de niveau moyen-fort :

- Le village de Fromentières ;
- la D933 ;
- Le projet éolien de La Brie des Etangs (en cours d'instruction), au regard de sa proximité à la ZIP.

Fig. 164 Tableau de synthèse des sensibilités au projet

Tableau de synthèse des sensibilités au projet				
Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu	Niveau de sensibilité au projet	Paragraphe(s) où sont présentées les analyses
Paysages à enjeux				
Vallées de la Marne et de ses petits affluents	paysages à enjeu (vallée, vignoble champenois) ; paysages, villages et belvédères reconnus ; patrimoine mondial de l'UNESCO (coteaux historiques et av. de Champagne à Épernay) ; sites patrimoniaux remarquables (Épernay, Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ) ; sites classés ou inscrits (coteaux historiques du champagne, falaises des Roualles, Mont Bernon) ; Parc naturel régional de la Montagne de Reims	fort à très fort (secteurs inscrit au patrimoine mondial)	faible à négligeable	2.2 ; 2.3.1
Vallées du Surmelin et de ses petits affluents	paysages à enjeu (vallée, vignoble champenois dans certains secteurs)	• fort (secteurs viticoles) • moyen-fort (secteurs non viticoles)	moyen-faible à négligeable	2.2
Vallées du Petit Morin et du ru de Maurupt	paysages à enjeu (vallée, vignoble champenois dans certains secteurs)	• fort (secteurs viticoles) • moyen-fort (secteurs non viticoles)	moyen à moyen-faible	2.2
Côte d'Île-de-France et monts de la plaine champenoise	paysages à enjeu (coteaux, vignoble champenois dans certains secteurs) ; belvédères (Mondement-Montgivroux, Mont Aimé, Toulon-la-Montagne), site inscrit du Mont Aimé	• fort (secteurs viticoles) • moyen-fort (secteurs non viticoles)	moyen à faible	2.2
Patrimoine mondial de l'UNESCO				
Coteaux, Maisons et Caves de Champagne	patrimoine mondial de l'UNESCO	très fort	faible	2.3.1
Cimetière communal et chapelle de Mondement-Montgivroux	site candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO	fort (très fort en cas d'inscription future sur la liste du patrimoine mondial)	moyen-faible	2.3.1
Sites protégés au titre de la loi de 1930				
Site du château à Mondement-Montgivroux	site classé	fort	moyen-faible	2.3.1 ; 2.3.2
Mont-Aimé à Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais	site inscrit	moyen-fort	faible	2.3.2
Falaises des Roualles à Cuis	site classé	fort	faible	2.3.2
Mont Bernon à Épernay	site classé et inscrit	fort	faible	2.3.1 ; 2.3.2
Coteaux historiques du champagne	site classé, partiellement inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	fort à très fort (secteurs inscrit au patrimoine mondial)	faible à négligeable	2.3.1
Sites patrimoniaux remarquables				
ZPPAUP d'Épernay	site patrimonial remarquable	fort	faible	2.3.1 ; 2.3.3
AVAP d'Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay	site patrimonial remarquable	fort	faible	2.3.1 ; 2.3.3

Tableau de synthèse des sensibilités au projet					
Enjeu		Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu	Niveau de sensibilité au projet	Paragraphe(s) où sont présentées les analyses
Monuments historiques					
	Eglise Saint-Nicolas (Le Thoult-Trosnay)	monument historique classé	fort	moyen	2.3.4
	Eglise abbatiale (Orbais-l'Abbaye)	monument historique classé ; édifice reconnu	fort	négligeable	2.3.4
	Château de Montmort (Montmort-Lucy)	monument historique classé	fort	faible	2.3.4
	Eglise Saint Pierre (Charleville)	monument historique classé	fort	faible	2.3.4
	Eglise (Le Breuil)	monument historique inscrit	moyen-fort	faible	2.3.4
	Monument commémoratif (Mondement-Montgivroux)	monument historique inscrit ; site et belvédère reconnus	fort	moyen	2.3.4
	Grottes Préhistoriques (Coizard-Joches)	monument historique classé	fort	faible	2.3.4
	Colonne commémorative de Montmirail (Dhuys et Morin-en-Brie)	monument historique inscrit	moyen-fort	faible	2.3.4
	Maison forte de Villefontaine (Dhuys et Morin-en-Brie)	monument historique inscrit	moyen-fort	négligeable	2.3.4
	Dolmen (Val-des-Marais)	monument historique classé	fort	négligeable	2.3.4
	Eglise Saint Martin (Épernay)	monument historique classé	fort	faible	2.3.4
Parcs naturels régionaux					
	PNR de la Montagne de Reims	Parc naturel régional	moyen-fort (localement fort à très fort : site classé, SPR, UNESCO)	faible	2.3.5
	PNR de la Brie et des deux Morins (PNR à l'étude)	Parc naturel régional à l'étude	moyen-fort	faible	2.3.5
Espaces habités proches de la ZIP					
	Fromentières	village (chef lieu)	moyen-fort	moyen-fort	2.4.1
	Bannay ; Boissy-le-Repos ; Champaubert ; Janvilliers ; La Chapelle-sous-Orbais	village (chef lieu)	moyen-fort	moyen	2.4.1
	La Boularderie ; La Duretterie ; La Grange au Prêtre ; La Roquetterie ; Le Bouc aux Pierres ; Les Déserts	hameau ou ferme isolée	moyen	moyen	2.4.1
	Baye ; Corfélix ; Margny ; Vauchamps	village	moyen-fort	moyen-faible	2.4.1
	La Mortière ; Les Petites Censes	hameau ou ferme isolée	moyen	moyen-faible	2.4.1

Tableau de synthèse des sensibilités au projet

Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu	Niveau de sensibilité au projet	Paragraphe(s) où sont présentées les analyses
Routes fréquentées				
D933	route fréquentée	moyen-fort	moyen-fort	2.4.2
D951	route fréquentée	moyen-fort	moyen	2.4.2
D373	route fréquentée	moyen-fort	moyen-faible	2.4.2
D11 ; D43	route assez fréquentée	moyen	moyen-faible	2.4.2
D1 ; N4	route fréquentée	moyen-fort	faible	2.4.2
D18 ; D41	route assez fréquentée	moyen	faible	2.4.2
D23 ; D42	route assez fréquentée	moyen	négligeable	2.4.2
Itinéraires touristiques et de grande randonnée				
GRP Haute Vallée du Petit Morin ; GRP Thibaut de Champagne	chemin de grande randonnée	moyen-fort	moyen-faible	2.4.3
Route touristique du Vignoble	route touristique	fort	faible	2.4.3
GRP du Surmelin ; GRP tour de l'Omois	chemin de grande randonnée	moyen-fort	faible	2.4.3
GR14 ; GRP des Morins	chemin de grande randonnée	moyen-fort	négligeable	2.4.3
Sites socialement reconnus				
Vignobles du Champagne	paysages reconnus	fort	faible à moyen dans quelques secteurs	2.2 ; 2.3.1 à 2.3.4
Belvédères et autres points de vue aménagés	points de vue reconnus	fort	• moyen-faible (Mondement-Montgivroux, Toulon-la-Montagne) • faible (Mont Aimé, Champillon)	2.2 ; 2.3.1 , 2.3.2
Abbatiale d'Orbais	édifice reconnu	moyen-fort	négligeable	2.3.4
Autres parcs et projets éoliens				
La Brie des Etangs	perception cumulée de plusieurs parcs éoliens	pas d'enjeu indépendamment du projet	moyen-fort	2.4
La Butte de Soigny ; La Brie Champenoise ; Les Châtaigniers	perception cumulée de plusieurs parcs éoliens	pas d'enjeu indépendamment du projet	moyen-faible	2.4
L'Épine-aux-Bois	perception cumulée de plusieurs parcs éoliens	pas d'enjeu indépendamment du projet	faible	2.4
Bannes ; Nozet ; Fère-Champenoise ; Pierre-Morains ; Corroy-Euvy-Fère-Champenoise ; Sud Marne	perception cumulée de plusieurs parcs éoliens	pas d'enjeu indépendamment du projet	négligeable	2.4

2.7 PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT POUR LE PROJET

La carte ci-contre synthétise les préconisations paysagères pour le projet.

Elles visent d'une part à réduire les impacts visuels du projet sur une série d'éléments à enjeu, d'autre part à inscrire le projet dans les lignes de force du plateau où il sera implanté.

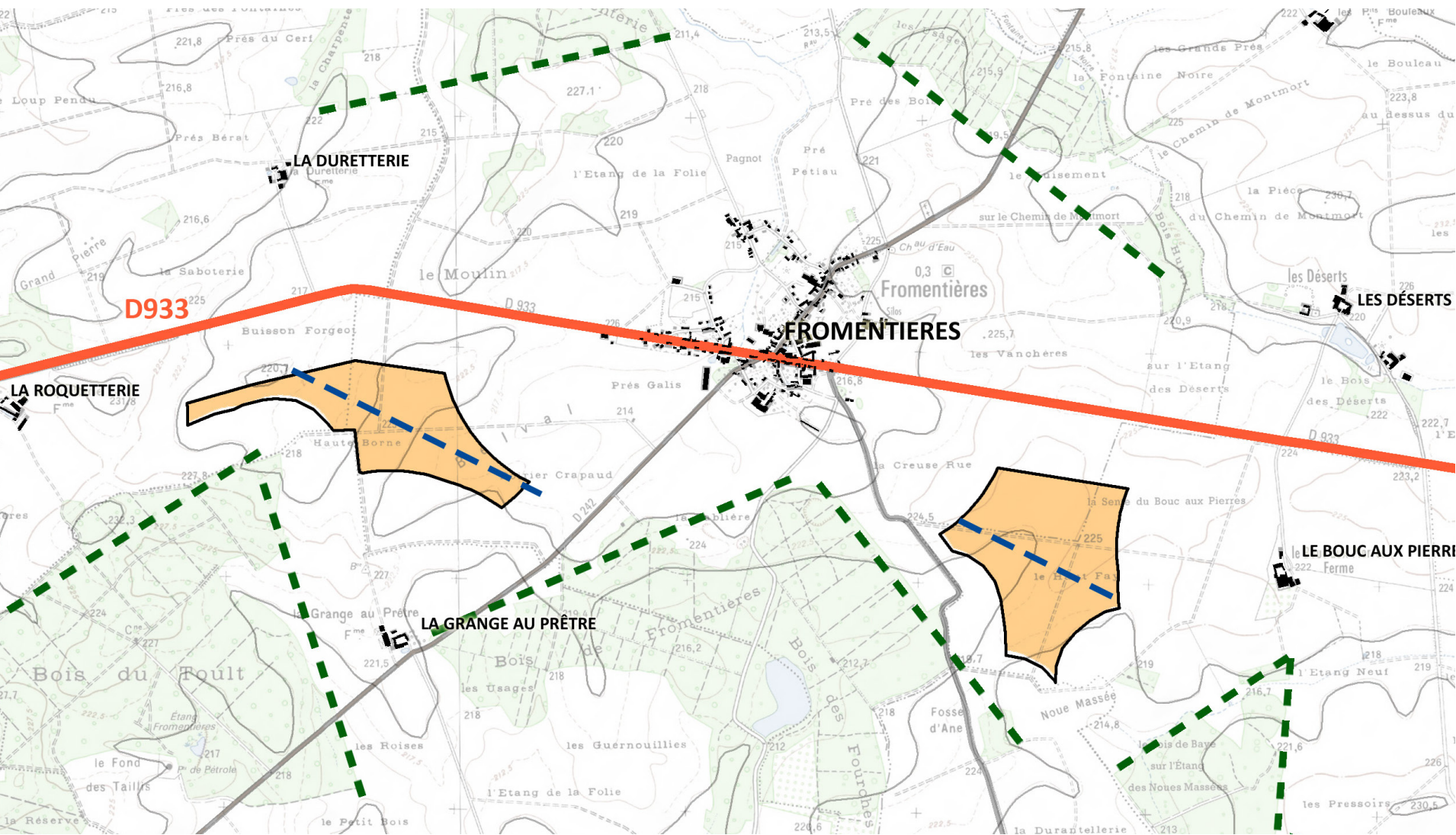
Concernant la limitation des impacts visuels du projet, il est recommandé d'équiper le parc d'éoliennes dans la hauteur n'excède pas environ 150 m, ce qui permettra de limiter leur hauteur relative dans les paysages, notamment dans les perceptions depuis les secteurs à enjeu ;

Par ailleurs et aux environs du projet, les horizons sont constitués d'une série de grands boisements, dont les lisières dessinent des fronts ap-

proximativement linéaires, et de direction variable. Ces horizons sont particulièrement visibles depuis la D933, depuis laquelle ils sont perçus de biais (les lisières n'étant pas parallèles à la route).

On privilégiera une organisation du projet équilibrée et régulière, qui sera composé de deux lignes de trois éoliennes. Ces deux lignes auront une direction similaire et seront de préférence implantées de biais par rapport à la D933 (comme le aujourd'hui sont les horizons boisés) : depuis la route, cette disposition permettra d'offrir une lecture du projet où les éoliennes comme les boisements sont perçus sur des plans visuels obliques.

Au final, cette organisation simple aura l'avantage d'être claire et bien lisible dans les paysages.



■ ■ ■ Lisières des bois constituant les principaux horizons visibles depuis la D933 et les proches environs de Fromentières, biaisées par rapport à la D933

— Direction préconisée pour la création de deux lignes de trois éoliennes, biaisées par rapport à la D933

Hauteur maximale préconisée pour les éoliennes : 150 m

Fig. 165 Carte des préconisations paysagères pour le projet
(fond de carte : IGN)

3. PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

3.1 COMPARAISON DES 4 VARIANTES D'IMPLANTATION

4 variantes ont été étudiées par le porteur de projet. Elles comportent :

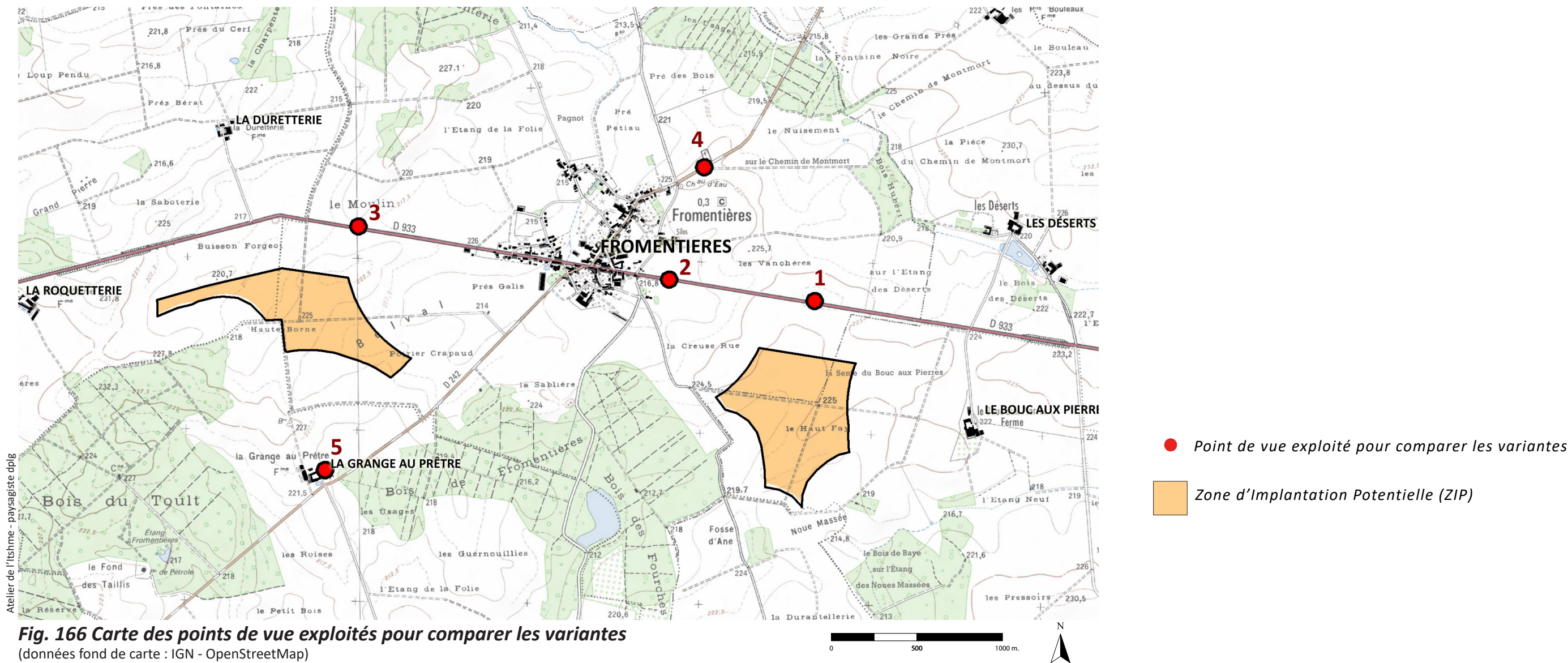
- variante 1 : 7 éoliennes ;
- variante 2 : 6 éoliennes ;
- variante 3 : 6 éoliennes ;
- variante 4 : 6 éoliennes.

Ces variantes sont représentées sur les plans présentés en pages suivantes, où elles figurent avec les préconisations paysagères présentées dans le paragraphe 2.7.

Elles sont ensuite comparées sur des photomontages qui les simulent avec des éoliennes hautes de 150 m, depuis 5 points de vue à enjeu :

1. Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est / enjeux : route fréquentée
2. Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 / enjeux : route fréquentée
3. Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières / enjeux : route fréquentée, secteur résidentiel
4. Depuis le cimetière de Fromentières / enjeux : secteur résidentiel
5. Depuis la Grange au Prêtre / enjeux : secteur résidentiel

Au final, les 4 variantes sont classées sur la base de ces différentes analyses, de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux).

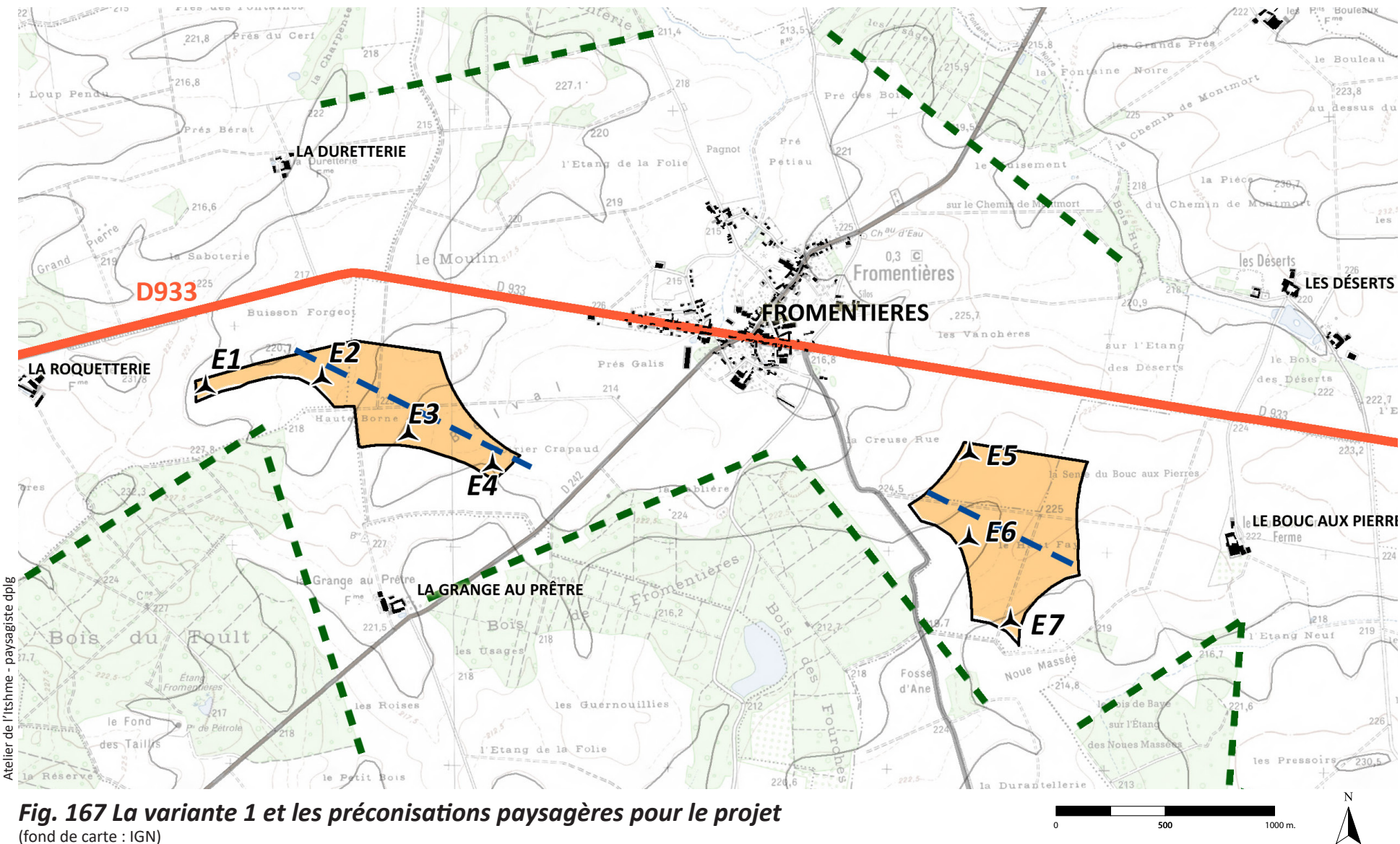


Variante 1

- La variante 1 comporte 7 éoliennes.
- L'implantation manque de lisibilité et d'homogénéité :
- la ligne Ouest est sensiblement plus longue que le ligne Est ; son éolienne E1 n'est pas positionnée dans l'alignement des 3 autres ;
 - la ligne Est ne respecte la direction préconisée, et l'orientation des deux lignes est très différente.

Rang de la variante 1 au vu de l'analyse cartographique ¹ : 4

¹ Pour chaque thème, les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux).



-  *Eolienne de la variante*
-  *Lisières des bois constituant les principaux horizons visibles depuis la D933 et les proches environs de Fromentières, biaises par rapport à la D933*
-  *Direction préconisée pour la création de deux lignes de trois éoliennes, biaises par rapport à la D933*

Fig. 167 La variante 1 et les préconisations paysagères pour le projet
(fond de carte : IGN)

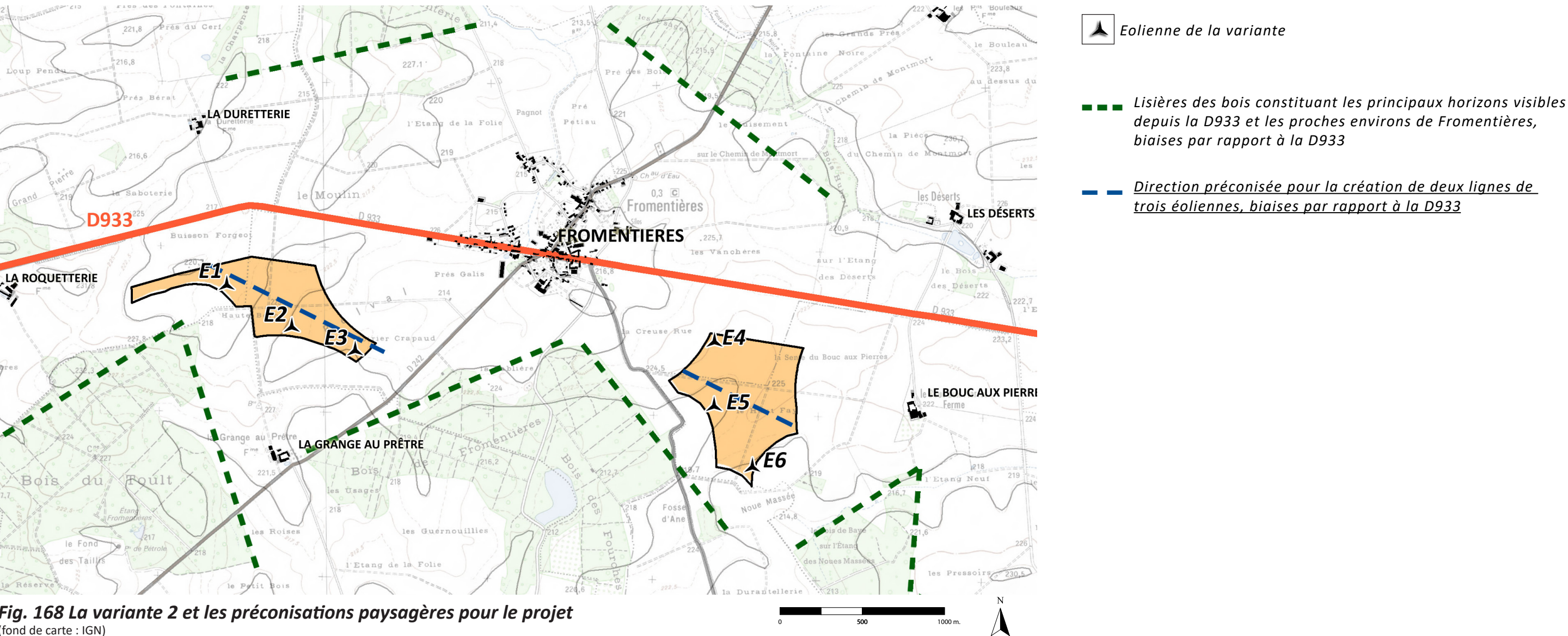
Variante 2

La variante 2 comporte 6 éoliennes.

L’implantation manque de lisibilité et d’homogénéité : la ligne Est ne respecte la direction préconisée, et l’orientation des deux lignes est très différente.

Rang de la variante 2 au vu de l’analyse cartographique ¹ : 3

¹ Pour chaque thème, les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux).



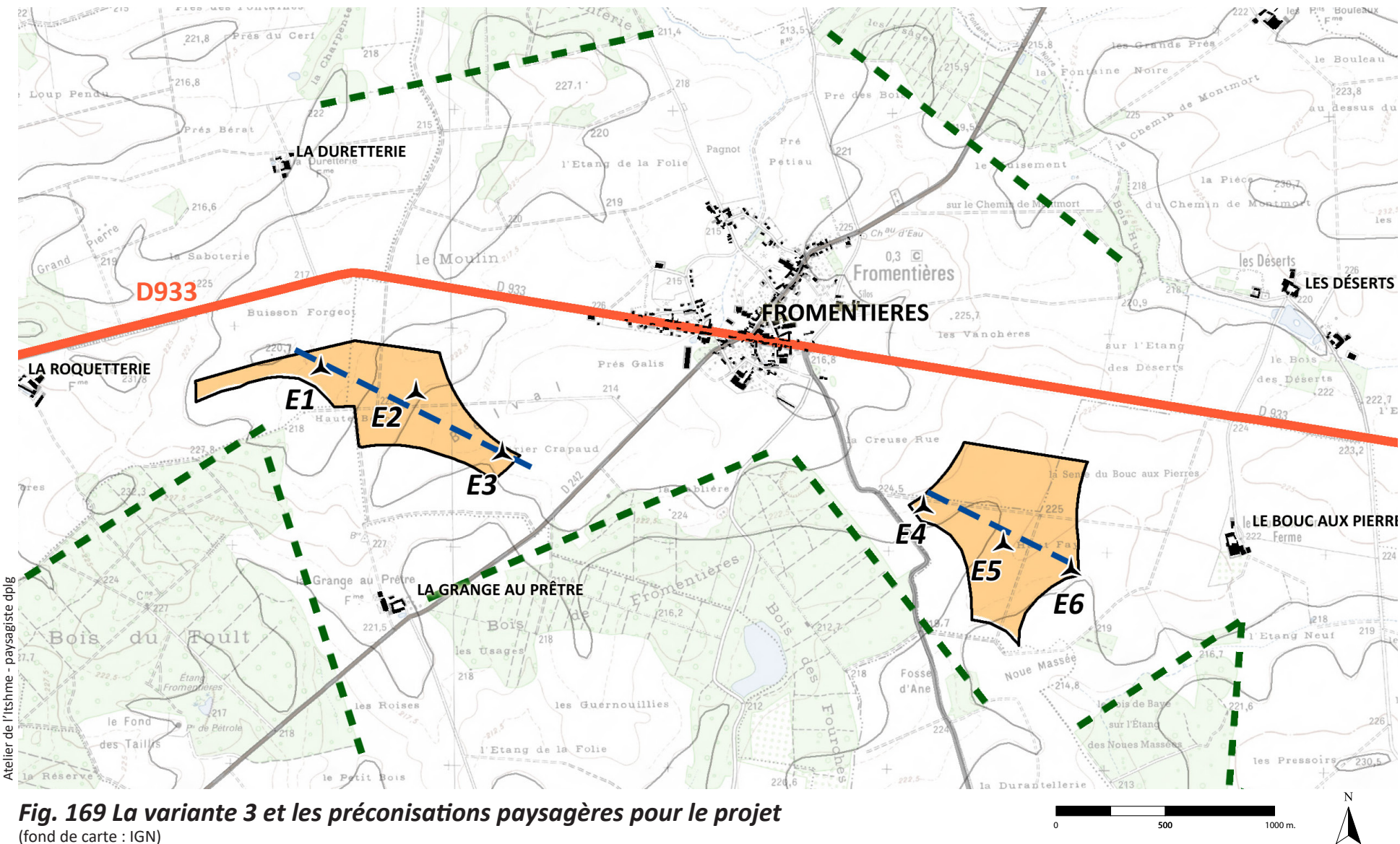
Variante 3

La variante 3 comporte 6 éoliennes.

L'implantation est homogène et équilibrée, ses deux lignes respectent la direction préconisée.

Rang de la variante 3 au vu de l'analyse cartographique ¹ : 1 (ex aequo avec la variante 4, qui est similaire)

¹ Pour chaque thème, les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux).



-  *Eolienne de la variante*
-  *Lisières des bois constituant les principaux horizons visibles depuis la D933 et les proches environs de Fromentières, biaises par rapport à la D933*
-  *Direction préconisée pour la création de deux lignes de trois éoliennes, biaises par rapport à la D933*

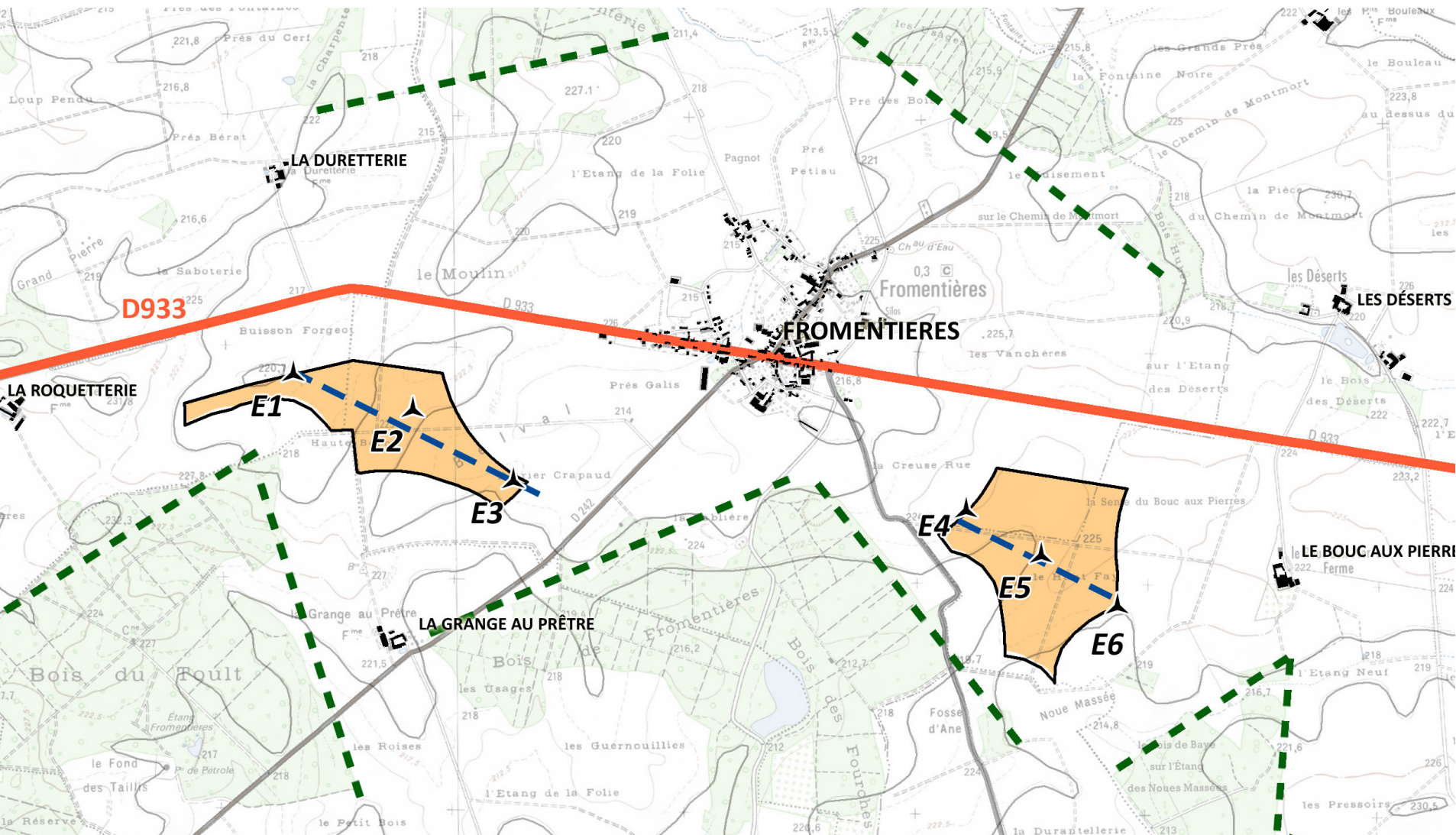
Variante 4

La variante 4 comporte 6 éoliennes.

L’implantation est homogène et équilibrée, ses deux lignes respectent la direction préconisée.

Rang de la variante 4 au vu de l’analyse cartographique ¹ : 1 (ex aequo avec la variante 3, qui est similaire)

¹ Pour chaque thème, les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux).



-  *Eolienne de la variante*
-  *Lisières des bois constituant les principaux horizons visibles depuis la D933 et les proches environs de Fromentières, biaises par rapport à la D933*
-  *Direction préconisée pour la création de deux lignes de trois éoliennes, biaises par rapport à la D933*

Fig. 170 La variante 4 et les préconisations paysagères pour le projet
(fond de carte : IGN)

1. Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 1

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 1 : Forte prégnance visuelle de ligne Est (notamment de l'éolienne E5). Manque d'homogénéité des deux lignes (orientation divergente). Irrégularité de la ligne Ouest.

Classement de la variante : 4

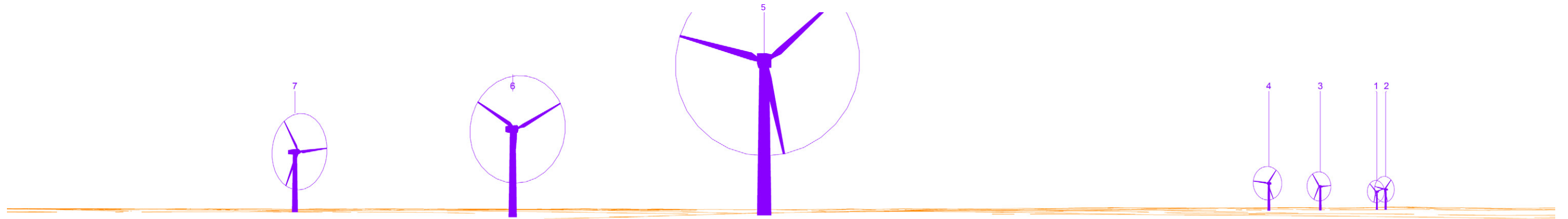


Fig. 171 Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 1



1. Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 2

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 2 : Forte prégnance visuelle de ligne Est (notamment de l'éolienne E5). Homogénéité des deux lignes.

Classement de la variante : 3

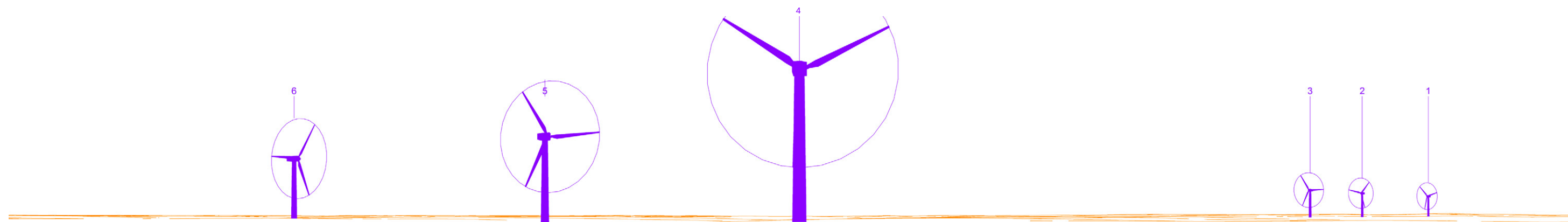


Fig. 172 Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 2



1. Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 3

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 3 : Variante dont la ligne Est est visuellement la moins prégnante. Homogénéité des deux lignes.

Classement de la variante : 1

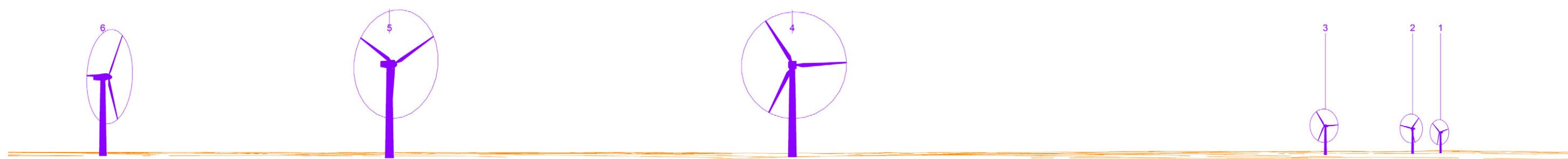


Fig. 173 Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 3



1. Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 4

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 4 : Ligne Est visuellement moins prégnante que dans les variantes 1 et 2, mais un peu plus que dans la variante 3. Homogénéité des deux lignes.

Classement de la variante : 2

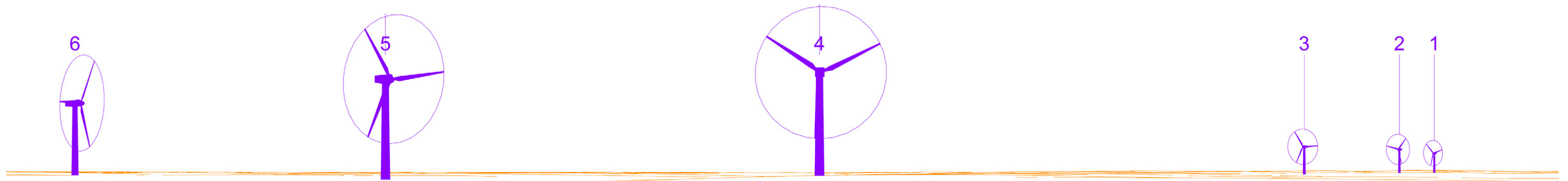


Fig. 174 Depuis la D933 à l'arrivée sur Fromentières par l'est : variante 4



2. Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 1

- Enjeux du point de vue : route fréquentée, secteur résidentiel
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 1 : Manque de régularité de l’alignement des éoliennes de la ligne Est, assez significatif

Classement de la variante : 3



Fig. 175 Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 1



2. Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 2

- Enjeux du point de vue : route fréquentée, secteur résidentiel
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 2 : Manque de régularité de l'alignement des éoliennes de la ligne Est, significatif

Classement de la variante : 4



Fig. 176 Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 2



2. Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 3

- Enjeux du point de vue : route fréquentée, secteur résidentiel
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 3 : Régularité de l’alignement des éoliennes de la ligne Est. Implantation un peu moins compacte que la variante 4

Classement de la variante : 2

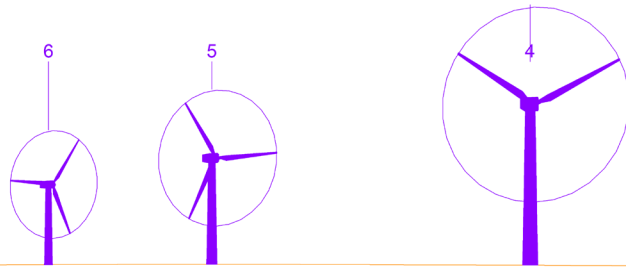


Fig. 177 Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 3



2. Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 4

- Enjeux du point de vue : route fréquentée, secteur résidentiel
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 4 : Régularité de l'alignement des éoliennes de la ligne Est. Implantation un peu plus compacte que la variante 3

Classement de la variante : 1

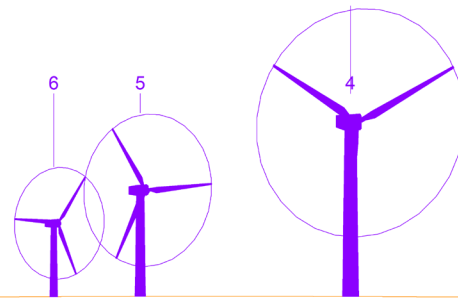


Fig. 178 Depuis la sortie est de Fromentières par la D933 : variante 4



3. Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 1

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 1 : Manque d'homogénéité des deux lignes (orientation divergente). Prégnance visuelle assez forte et irrégularité de la ligne Ouest.

Classement de la variante : 4

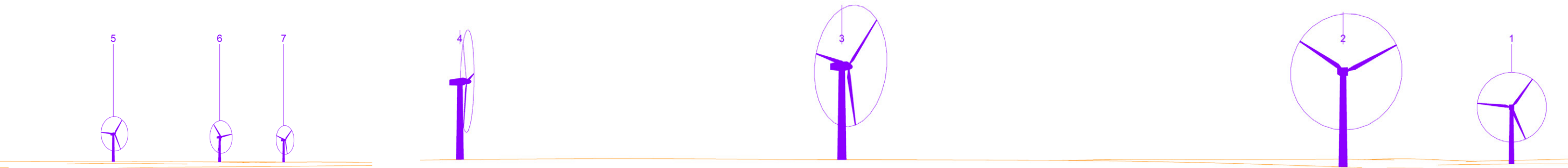


Fig. 179 Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 1



Intervalle volontairement inséré, pour que
l'ensemble du projet tienne dans la page



3. Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 2

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 2 : relative homogénéité des deux lignes. Ligne ouest visuellement la moins prégnante parmi toutes les variantes étudiées

Classement de la variante : 1

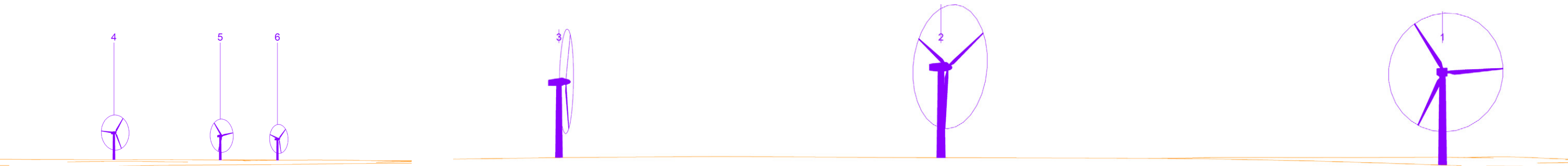


Fig. 180 Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 2



Intervalle volontairement inséré, pour que l'ensemble du projet tienne dans la page



3. Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 3

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 3 : Superposition des éoliennes de la ligne Est, peu esthétique. Prégnance visuelle assez forte de la ligne Ouest.

Classement de la variante : 3

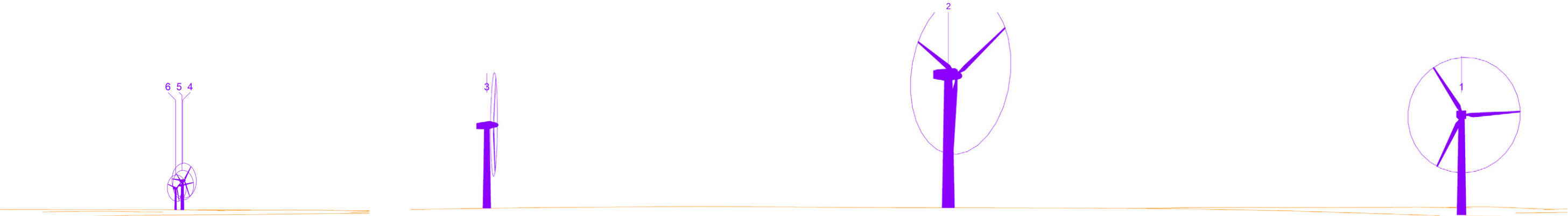


Fig. 181 Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 3



Intervalle volontairement inséré, pour que l'ensemble du projet tienne dans la page



3. Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 4

- Enjeux du point de vue : route fréquentée
- Le point de vue est repéré sur la carte page 133 ; les panoramiques sont cadrés à 120°
- Les variantes sont classées de 1 (variante la plus adaptée aux enjeux paysagers) à 4 (variante la moins adaptée aux enjeux)

Variante 4 : Relative homogénéité des deux lignes. Prégnance visuelle assez forte de la ligne Ouest.

Classement de la variante : 2

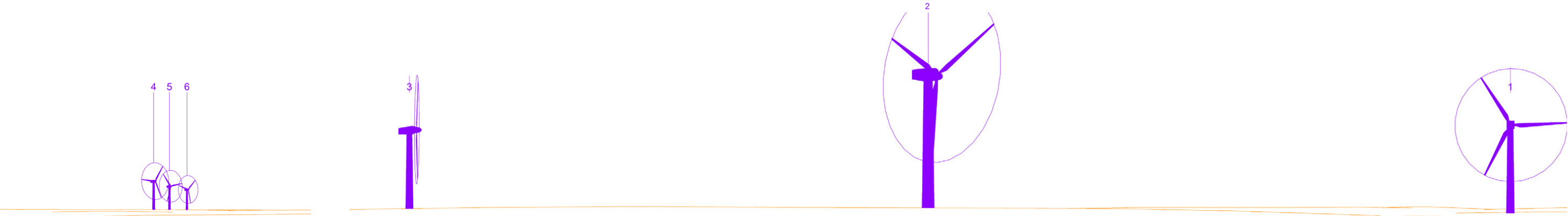


Fig. 182 Depuis la D933 à l'ouest de Fromentières : variante 4



Intervalle volontairement inséré, pour que l'ensemble du projet tienne dans la page